



POLYTECH[®]
TOURS

Département Aménagement



Création d'espaces ludiques au sein de quartiers de Domfront

*L'espace public comme
outil de redynamisation*

DOMFRONT - Orne - 61



FERET Cyril
Stage de découverte
DA3 - 2012

Tutrice :
Nadine POLOMBO

Création d'espaces ludiques au sein de quartiers de Domfront (61)

*L'espace public comme
outil de redynamisation*

DOMFRONT - Orne - 61

FERET Cyril
Stage de découverte
DA3 - 2012

Tutrice :
Nadine POLOMBO

Avertissements

- Le PIND est un premier test qui permet à l'élève ingénieur de s'évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et des éléments qui lui reste à acquérir.
- Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure la motivation de l'élève ingénieur pour l'aménagement.
- Le PIND est un exercice qui doit permettre de problématiser un sujet en s'appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions.

Remerciements

Je souhaite remercier toutes les personnes suivantes qui ont participé à la réalisation de ce projet :

- Mme POLOMBO, ma tutrice, pour m'avoir encadré et dirigé tout au long de ce projet.
- Mr LEDUC, Maire de Domfront, pour son investissement et l'intérêt qu'il a porté à ma requête.
- Le secrétariat de mairie, pour sa contribution et sa gentillesse quant à l'apport précieux d'informations, de données et de contacts.
- Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Orne, et notamment FRULEUX Marie, adjointe au chef de service et architecte des bâtiments de France, pour avoir répondu à mes questions et s'être investie tant que possible.
- Le syndicat d'initiative, pour ses informations diverses et notamment sur les animations à caractère ludique dispensées sur toute l'intercommunalité.
- Les domfrontais, pour avoir pris le temps de s'entretenir avec moi et pour leur intérêt sur le sujet.
- Ma famille, pour leur soutien et leurs conseils en tant qu'habitants de Domfront et, mon père, en tant qu'ancien responsable des espaces verts de la ville de Domfront.

Sommaire

Avertissements	4
Remerciements	5
Sommaire	6
Introduction	9

Première partie : Le contexte

I. Présentation de la ville de Domfront	12
A. En bref	12
B. Sa population	13
C. Son économie	14
D. Son atout	15
II. Les enjeux des espaces publics de demain	17
A. Concurrencer les nouvelles technologies	17
B. Un outil de différenciation	17
III. Une demande qui se fait sentir et des terrains disponibles	18

Deuxième partie : Le diagnostic ciblé

I. Méthode de travail	20
II. L'enceinte du château	20
A. Une situation défavorable	21
B. Un cadre idéal	22
III. La Cosnière	23
A. Un quartier excentré	23
B. Un lieu propice à la vie de quartier	24
IV. La Longuerais nord	26
A. Une bonne accessibilité	26
B. Un terrain sans attractivité	29
V. La Source	30
A. Le complexe sportif à proximité	30
B. Une identité à construire	31
VI. Bilan	34

Troisième partie : Les propositions d'aménagement

I. Une intégration par quartier	36
A. L'enceinte du château	36
1. Renforcer la symbolique	36
2. Allier modernité et sécurité	37
3. Etre en conformité avec les exigences du site historique	38
B. Le quartier de la Cosnière	39
1. Un espace pour les enfants	39
2. Un espace pour les adultes	41
3. Un espace intergénérationnel	42
C. La Longuerais nord	45
1. L'aspect ludique au second plan	45
2. Un investissement sur l'avenir	47
D. Le complexe sportif	48
1. Un manque d'équipements à accès libre	48
2. Un petit équipement de proximité	48
3. Un lieu consacré au jeunes, un facteur de rencontres	49
II. Une intégration plus globale de ces lieux dans la politique de la ville	51
A. L'espace public comme outil de dynamisme	51
B. Pas de dynamique sans investissements des habitants	51
Conclusion	54
Bibliographie	56
Annexes	59

Introduction

Créer des espaces ludiques c'est avant tout travailler sur l'espace public. Mais qu'est ce que l'espace public? L'espace public, ce n'est certainement pas le vide qui est laissé entre les espaces privés. Cet espace a une utilité, se doit d'avoir une utilité. Ce n'est pas une sous-catégorie d'espaces mais bel et bien un espace urbain à part entière. D'ailleurs espaces publics et privés sont en constante interaction, ces interactions devant conduire à une parfaite synergie. L'espace public est, par définition, la propriété de tous. Un espace public doit donc garantir la liberté, l'égalité et la gratuité d'utilisation.

Mais agir sur un espace, c'est aussi apprendre à décrypter l'environnement qui l'entoure et savoir reconnaître son fonctionnement. Or, l'espace public chacun se l'approprie, individuellement et/ou collectivement, chacun lui offre un sens, chacun lui pourvoie une utilité particulière. Pourtant, tout le monde saura reconnaître que l'espace public forge l'identité d'une commune.

Dans ce projet, l'objectif sera d'offrir de meilleurs espaces publics aux habitants de quartiers domfrontais. Ce projet est aussi encouragé par la volonté des pouvoirs publics de créer une nouvelle dynamique dans ces quartiers et donc au sein de la ville de Domfront. Ce dossier s'orientera selon trois parties.

La première sera consacrée à la description du territoire de la commune de Domfront ainsi qu'à l'identification des enjeux des espaces publics de demain.

La seconde établira un diagnostic en deux temps sur chacun des sites alloués pour ce projet.

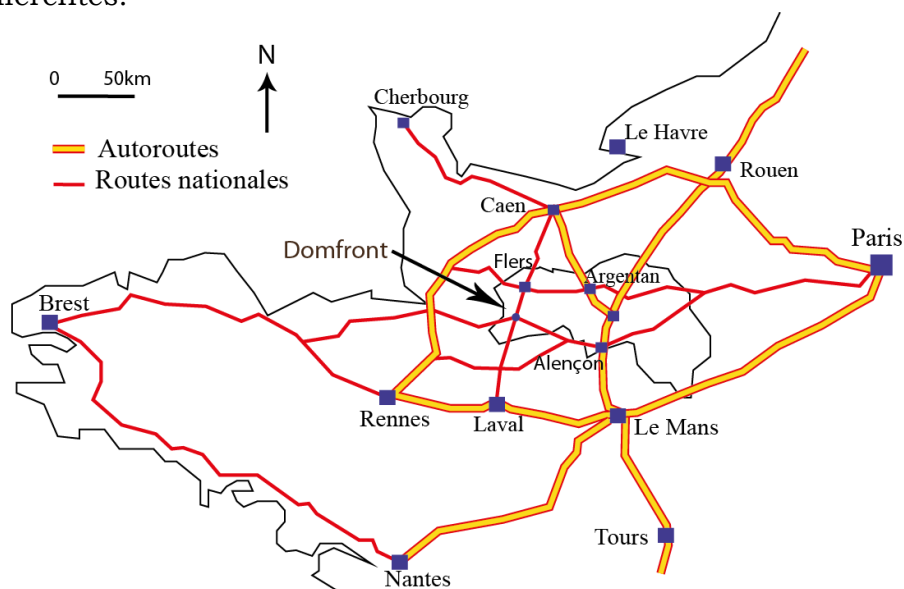
La troisième partie fera l'objet de propositions d'aménagement à l'échelle des quartiers ainsi que d'une prise en compte de celles-ci à l'échelle de la ville.

Première partie : Le contexte

I. Présentation de la ville de Domfront

A. En bref

La ville de Domfront se situe dans l'Orne, en Basse Normandie. Elle accueille près de 4000 habitants mais ce nombre est en constante diminution depuis maintenant 30 ans. Malgré tout, Domfront occupe une place importante dans le paysage de l'ouest ornaïen en tant que chef lieu d'un canton regroupant 10400 habitants dans 11 communes différentes.



Source : http://www.orne-developpement.com/entreprendre-dans-orne-infrastructures-equipements_10_fr.html

Réalisation : Cyril Féret

Figure 1 : Domfront, un carrefour au sein du bocage normand

Domfront a su préserver des services tels que la poste, un théâtre/cinéma, une médiathèque, un service hospitalier et deux grandes surfaces. Ce sont ces quelques services qui continuent à lui offrir une attractivité intercommunale.

Evolution du nombre d'habitants à Domfront

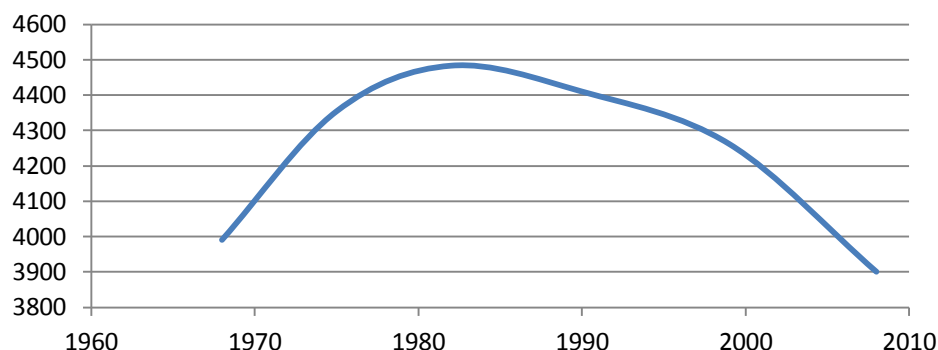


Tableau 1 : Une population en constante diminution

B. Sa population

La population est vieillissante comme le montre cette pyramide des âges. La part des retraités représente un tiers de la population domfrontaise. De plus, la classe d'âge la plus présente est celle des 45-59 ans ce qui induit un processus de vieillissement qui va donc s'accélérer dans les prochaines années. Cette caractéristique est donc importante à prendre en compte dans l'aménagement d'espaces ludiques adaptés.

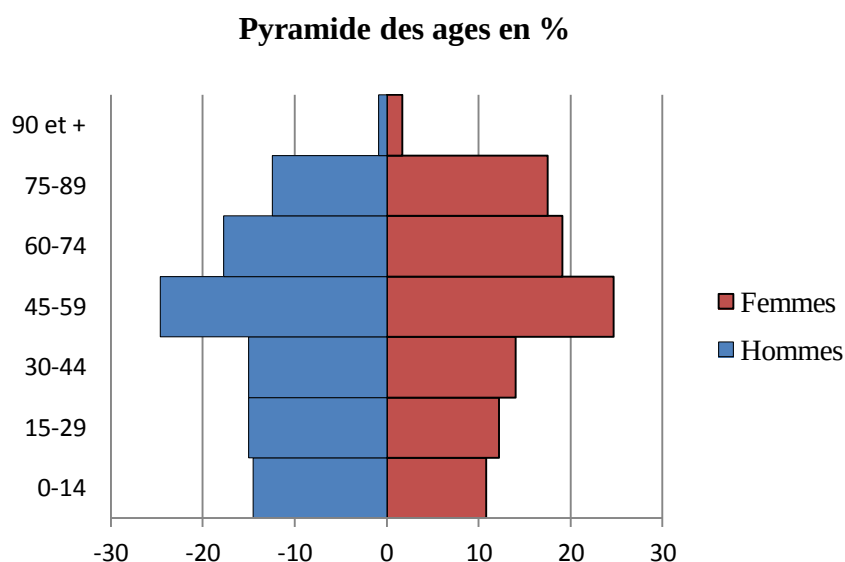


Tableau 2 : Une population vieillissante

Toutefois, nous pouvons remarquer que les ménages avec enfant(s) représentent plus de 1600 personnes si l'on prend également en compte les familles monoparentales. Ainsi, plus d'un tiers de la population domfrontaise est susceptible de fréquenter des lieux de divertissements en plein air.

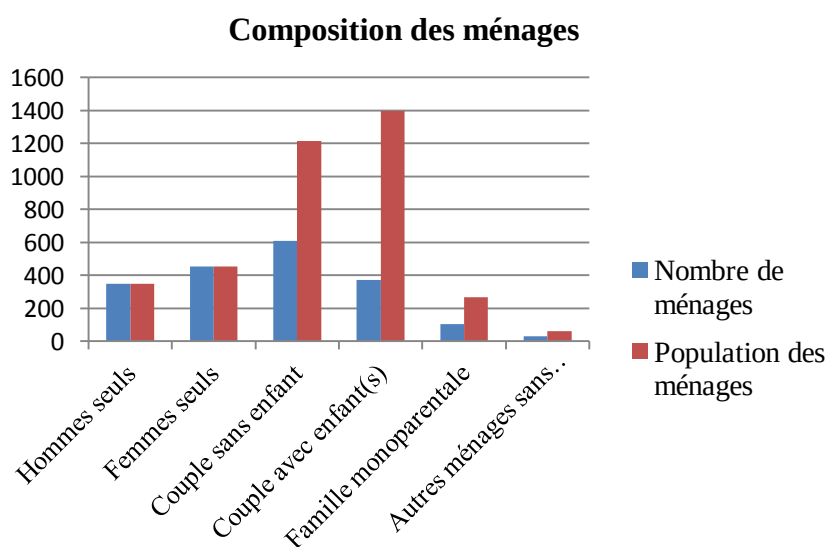


Tableau 3 : Le couple avec enfant(s), une population cible fortement présente

C. Son économie

La présence de couple avec ou sans enfants n'est certainement pas la condition suffisante pour créer un réel dynamisme, surtout au sein du département de l'Orne qui peine à se développer. Comme la majorité des petites villes rurales, Domfront souffre du manque d'activité. Les commerces en centre-ville sont assez peu nombreux car ces derniers sont en concurrence avec la ville de Flers (15600 habitants) à 20km qui propose un large éventail de boutiques. Comme pour symboliser la fuite des commerces, la ville de Domfront, volontariste, a installé, depuis maintenant près d'un an, des vitrines virtuelles. Ce projet consiste à disposer, sur les vitrines de boutiques inoccupées, une tapisserie en trompe l'œil donnant l'illusion que le magasin est bel et bien en activité. Ce procédé tend à deux effets, d'une part cacher les boutiques laissées à l'abandon et, d'autre part, donner des idées aux futures personnes souhaitant monter un commerce sur Domfront.



Figure 2 : Des vitrines virtuelles, un symbole d'impuissance ?

Outre l'attractivité commerciale, l'activité industrielle souffre. Depuis le départ définitif de l'usine de fabrication d'électroménagers Moulinex en 2001 qui employait pas moins de 200 salariés dans les années 90, l'industrie domfrontaise a du mal à se renouveler. Seule l'usine de fabrication des camemberts Président employant aujourd'hui 330 personnes tire l'activité vers le haut. En effet, cette



Figure 3 : Président, une usine primordiale dans le paysage domfrontais

usine qui produit près de 500 000 camemberts en seulement une journée est un maillon important du groupe laitier Lactalis basé à Laval. De plus, son rôle de centralité au sein du bocage ornaïen a permis à la ville de fixer un pôle d'emploi important.

Près de 60% des domfrontais travaillent dans la commune, ce chiffre descend à 30% si on l'élargit à la région Basse Normandie. Cela prouve donc que malgré les difficultés rencontrées, Domfront a su rester un pôle d'emploi rural comme le prouve ce graphique. En effet, le faible nombre d'étudiant est caractéristique des zones rurales malgré tout, le nombre d'actifs ayant un emploi reste proche de la moyenne régionale.

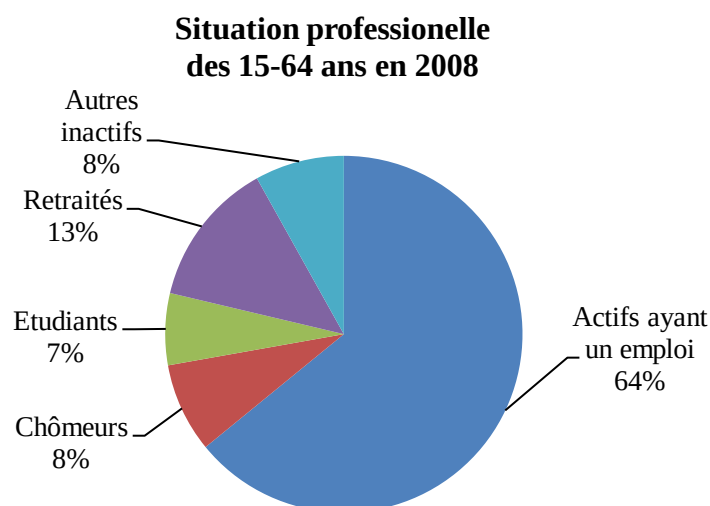


Tableau 4 : Trop peu d'étudiants pour qu'ils puissent dynamiser la ville

D. Son atout

Toutefois le manque d'attractivités commerciales et l'essoufflement de l'activité industrielle est à relativiser car la ville bénéficie tout de même d'un atout : son histoire. En effet, cette ville médiévale, dont les origines remontent au XI^e siècle, dispose d'un patrimoine historique riche. Le château en pierre construit en 1100 fut l'un des plus puissants de son époque car il se situait sur un éperon rocheux surplombant les territoires alentours. Il fut en partie détruit par Sully premier ministre d'Henri IV en 1608 mais de nombreux vestiges de cette cité médiévale sont encore visibles. Ces derniers font de Domfront une ville de caractère s'étant reconstruite aux travers des vestiges de ce château. Domfront exploite d'ailleurs son potentiel touristique, ville classée «3 fleurs», elle organise tous les 2 ans, à la période estivale, Les Médiévales, festivités d'un week-end durant lesquelles Domfront se replonge entièrement à l'époque des chevaliers.



Figure 4 : Un fort potentiel touristique

De toute cette riche histoire, il en résulte une topographie marquée par les deux versants de l'éperon rocheux et donc une urbanisation qui s'est faite en premier lieu sur la partie haute puis en descendant au fur et à mesure sur le coteau le moins pentu. Le relief est donc une première caractéristique à prendre en compte sur ce territoire, surtout en matière de déplacement.

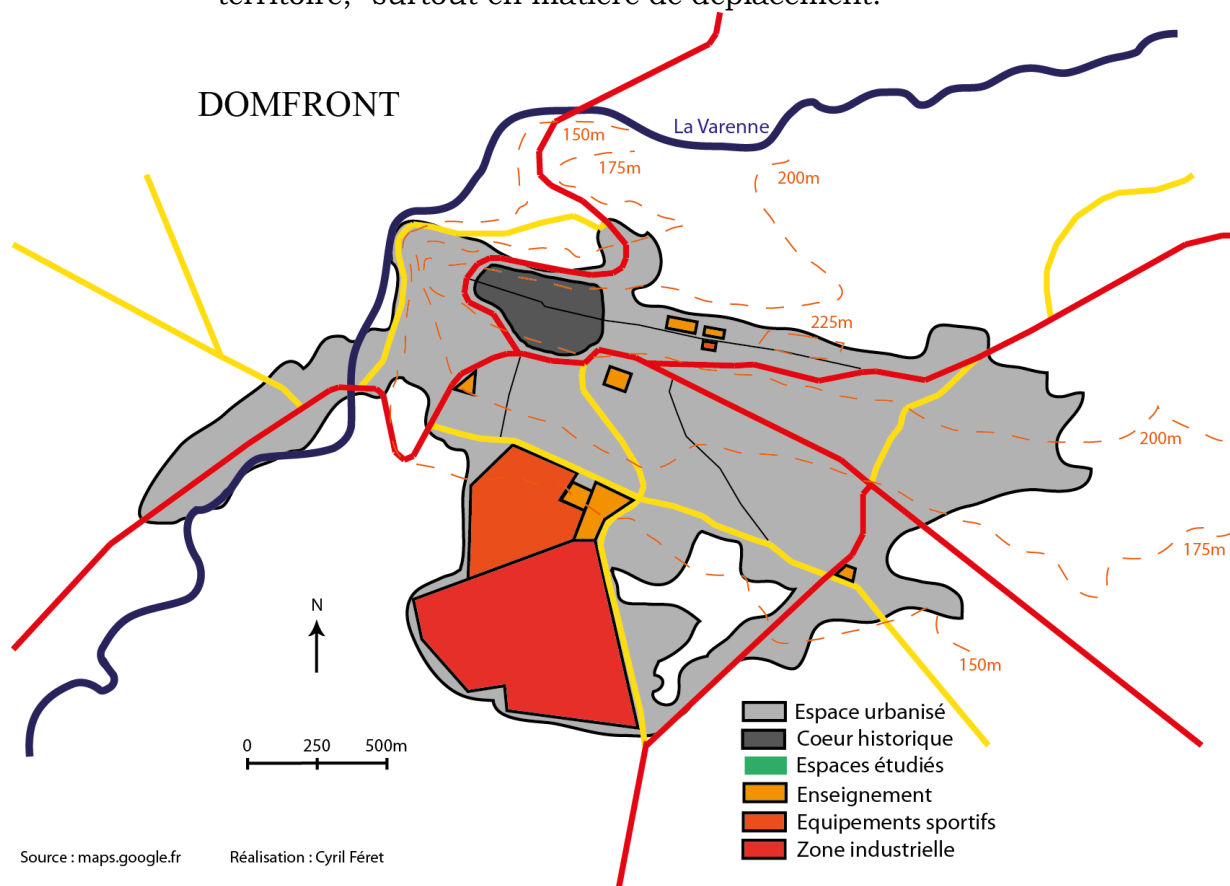


Figure 5 : Une urbanisation étagée à cause d'un relief très marqué

II. Les enjeux des espaces publics de demain

A. Concurrencer les nouvelles technologies

Le processus de libération de temps hors travail date de 1936 avec les réformes du front populaire et les premiers congés payés. Depuis, avec l'émancipation de la femme, la réduction du temps de travail et l'autonomie donnée de plus en plus tôt aux enfants, il faut occuper ce temps libre. D'ailleurs, en 1981, un ministère du temps libre est créé car l'enjeu économique lié à ce temps libre est très présent. Le temps libre est devenu peu à peu un moment à part entière de la journée. Cependant, l'informatique et la télévision, supports pourtant utiles dans certains aspects peuvent très vite devenir néfastes pour le développement des enfants. Il ne faut pas en abuser et plutôt se retourner vers des activités créatives, sources de dépassement de soi, en interaction avec le monde extérieur. Sans être rétrograde, l'un des enjeux sera donc de concurrencer les nouveaux outils de divertissements par la mise en place de lieux attractifs. Cela passe par une proposition d'une nouvelle génération d'espaces ludiques contribuant à la vie sociale du quartier. D'autant plus, dans ce monde rural, il est important de diversifier l'offre de distraction pour les petits comme pour les grands afin de pérenniser les emménagements au sein de la commune. Les propositions d'aménagement essayeront donc d'apporter un souffle nouveau visant une dynamisation plus globale de la ville.

B. Un outil de différenciation

Domfront ne dispose que de peu de moyens et d'infrastructures pour rivaliser avec l'agglomération flérienne. Certes, le cinéma fonctionne une fois par semaine en moyenne et des associations essayent de monter des événements importants tels que les Médiévales qui célèbre le passé de la cité domfrontaise. Malgré tout, par la qualité et l'originalité de ses espaces publics, Domfront peut tenter de se distinguer des villes voisines. Les espaces publics sont, aujourd'hui, à la fois la vitrine mais aussi le reflet de la commune. Ils peuvent à eux seuls améliorer l'image du territoire. C'est le second enjeu lié à l'aménagement d'espaces publics. Ils peuvent être un facteur de différenciation, d'attractivité et donc un atout pour la commune. D'ailleurs, à Domfront, un manque d'infrastructures gratuites à la disposition des habitants semble apparaître, en tout cas, des demandes envers la Mairie se sont faites entendre. Ce projet tentera de remédier à ce problème tout en répondant aux enjeux évoqués précédemment.

III. Une demande qui se fait sentir et des terrains disponibles

Au cours d'un entretien avec le Maire de Domfront, M. Leduc, ce dernier a évoqué son désir d'avoir de plus nombreux espaces ludiques car des demandes lui avaient été faites mais elles étaient restées sans réponse. Son souhait était aussi de réaliser des espaces à moindre coût de construction et de gestion mais surtout gratuits pour les usagers. Ces points seront à prendre en compte lors de la réflexion portant sur les propositions d'aménagement. Son objectif final étant de redonner de la vie aux différents quartiers pavillonnaires de Domfront qui lui paraissent « assez froid ». En effet, les terrains d'études mis à disposition pour porter ce projet à son terme se situent dans différentes zones pavillonnaires. Ces terrains appartiennent à la ville et sont vierges de toute construction. Cependant, ils font partie intégrante des quartiers et malgré le peu d'aménagement présent, il nous faut maintenant comprendre leur intégration et leur rôle au sein du quartier pour mieux appréhender ces sites.

Ainsi, pour ce projet, quatre terrains sont à prendre en compte. Trois se situent au sein de différents quartiers pavillonnaires tandis que le quatrième est localisé au cœur même de l'enceinte du château. Le contexte, les enjeux et les directives sont désormais fixés.

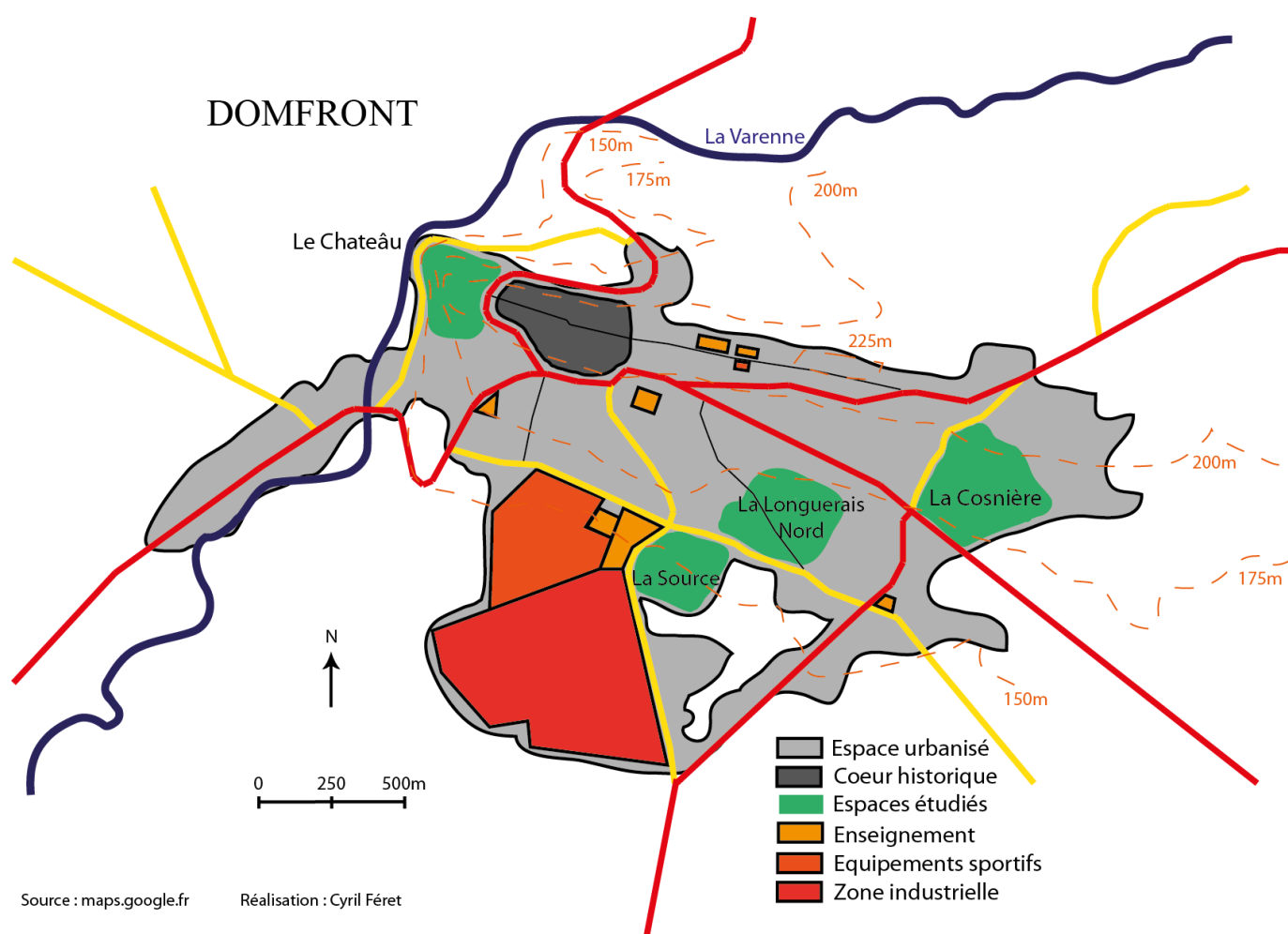


Figure 6 : Quatre terrains répartis sur l'ensemble de la commune

Deuxième partie : Le diagnostic ciblé

I. Méthode de travail

Le projet porte sur quatre sites différents. Le diagnostic doit être effectué de la même façon sur chacun de ces lieux afin de pouvoir légitimement comparer les résultats. Ce diagnostic se déroule en deux parties indépendantes. La première permet de comprendre le positionnement des sites par rapport à la ville. Ainsi les notions d'accessibilité, de situation stratégique, de fréquentation potentielle seront abordées et illustrées par de la cartographie. Cette étape est ainsi abordée avec un regard extérieur qui permet de se détacher des connaissances que l'on pourrait avoir sur les lieux d'études avant même de commencer le diagnostic.

La deuxième étape a pour but de s'imprégner du lieu par l'intermédiaire de ses usagers. La démarche est simple, aller à leur rencontre afin de comprendre qui, quand et pourquoi fréquentent-ils ce lieu. Cette approche est donc beaucoup plus sensible et permettra de mettre en évidence la fonction actuelle du site et les attentes particulières liées au secteur d'étude. Plutôt qu'un questionnaire, la méthode adoptée a été celle de l'entretien dirigé car donner quelques axes de discussions permet ainsi à l'interlocuteur de répondre librement sans restreindre sa réponse à quelques mots seulement. La synthèse semble plus complexe mais des idées directrices revenaient le plus souvent, ce sont celles-ci qu'il a fallu dégager.

Par la combinaison de ces deux étapes, le diagnostic mêlera approche sensible et regard extérieur afin de caractériser le site sous plusieurs angles.

II. L'enceinte du château

Outre la mise à disposition d'espaces vierges, le Maire m'a aussi soumis sa volonté de ne pas occulter le seul lieu ludique de la ville en matière d'infrastructures extérieures. Celui-ci se trouve dans l'enceinte du château. En effet, il est temps pour le Maire de repenser, rénover, donner un nouveau souffle à ce lieu vieillissant. Cet espace est central dans la politique menant à améliorer l'offre d'espaces ludiques à Domfront car c'est le seul actuellement présent. Sa rénovation marquerait donc un petit symbole de renouveau pour la ville. Pour le moment, les équipements sont réduits à un toboggan, une balançoire et une pyramide. Une bascule a été supprimée car elle n'était plus sûre. Le tout s'étend sur une surface d'environ 10 mètres sur 25 soit 250 m². Ces ouvrages en bois datent d'il y a plus de 20 ans maintenant, ils aspirent à une nouvelle jeunesse.



Figure 7 : Vue d'ensemble des installations devenues minimalistes



Figure 8 : Dans l'ordre, la pyramide, le toboggan et la balançoire du château

A. Une situation défavorable

Les installations déjà présentes se trouvent donc à l'intérieur de l'enceinte du château, en haut de ville. Cette partie de la ville, la partie historique et donc touristique, dispose de nombreux parkings notamment sur la place du Panorama et de la Mairie à respectivement 100 et 200 mètre de l'entrée du château. L'espace est donc facilement accessible en voiture et bien entendu à pieds. Malgré tout, il n'est pas réellement bien positionné dans la ville. En effet, les espaces tels que les maternelles ou les écoles primaires propices à une forte fréquentation sont éloignés. Malgré tout, même si les infrastructures pour enfants n'ont pas une visibilité et un positionnement excellent dans la ville, ces dernières sont connues par les domfrontais qui se plaisent tout de même à venir dans ce joli cadre.

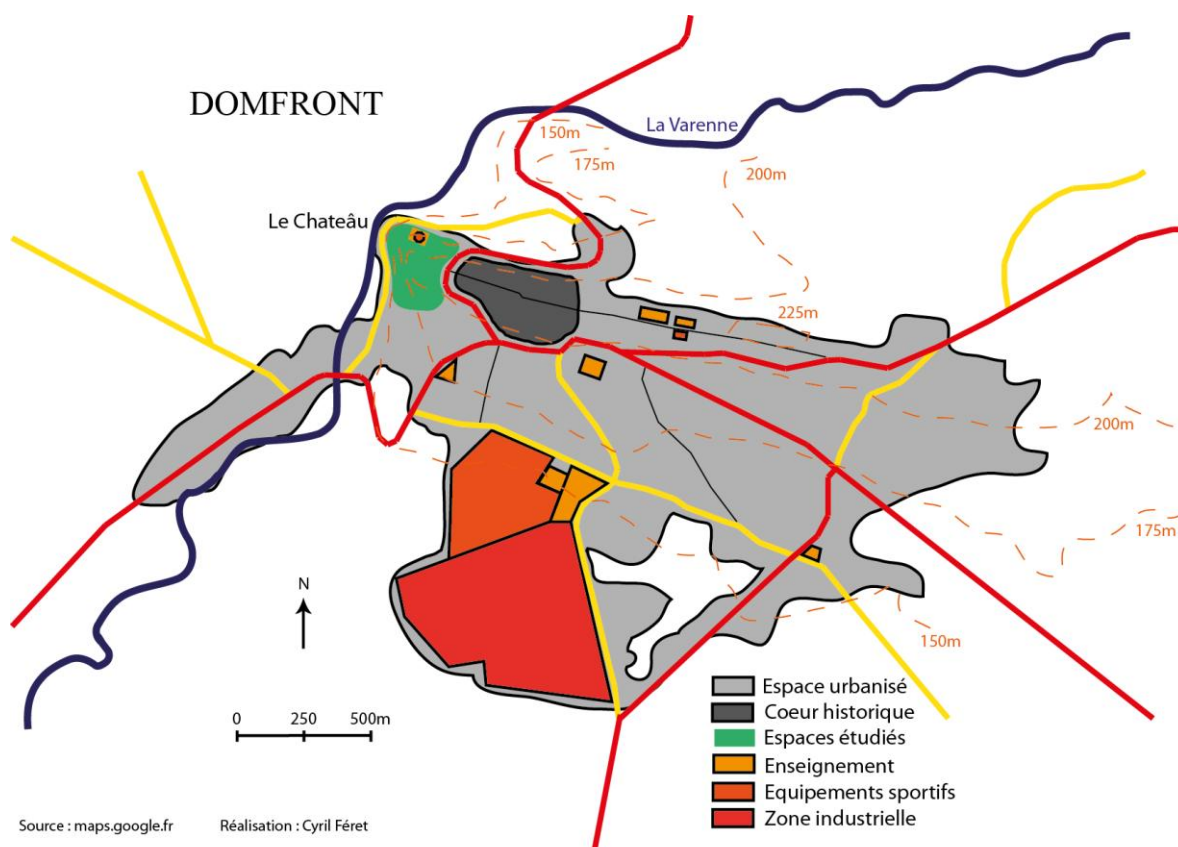


Figure 9 : Le château, éloigné des écoles mais proche du centre ancien

B. Un cadre idéal

Le château est très attractif car agréable, calme, les vues et les paysages y sont plus que plaisants mais la majorité des personnes entrant dans l'enceinte du château sont des touristes. « Lier l'utile », c'est à dire donner du temps aux enfants pour jouer, « à l'agréable » par la beauté du site est souvent l'argument en tout cas la raison qui les poussent à venir ici. C'est donc plus du fait de sa localisation au sein du château que des installations en elles mêmes que les adultes se déplacent jusqu'ici. D'ailleurs, l'avis de nombreuses personnes le prouve. Ils semblent « lassés » du peu d'originalité des jeux malgré le « cadre superbe » qu'offre le château et la vue sur le quartier Notre Dame. Cet espace n'est donc pas fréquenté par hasard, on s'y rend afin de « se divertir pour les enfants » et dans le but de découvrir ou « redécouvrir le château pour les adultes ». Il n'est donc pas un lieu de passage où l'on s'arrête régulièrement entre l'école et la maison. Il serait donc intéressant d'améliorer les jeux déjà présents pour offrir un nouvel intérêt non plus dans la qualité du paysage mais grâce à la qualité des installations proposées. Outre les touristes et les familles avec enfants, le lieu est aussi fréquenté par les adolescents notamment du lycée qui viennent de temps à autre s'approprier le lieu en petits groupes, une attention pourrait leur être dédiée.



Figure 12 : Les ruines du donjon vues de l'aire de jeux



Figure 11 : Le parc du château



Figure 10 : Les jeux sur la gauche, à côté de l'espace où se déroule les Médiévales

III. La Cosnière

A. Un quartier excentré

Le quartier de la Cosnière se situe à l'extrême est de la ville. En effet, il est séparé physiquement du reste de la ville par l'axe routier La Ferté Macé-Laval. Ce quartier est situé à l'opposé du centre ancien et donc, des activités commerciales et des services qui en découlent. Il est uniquement résidentiel. En effet, sur cet espace d'environ 14 hectares, il n'existe aucun commerce de proximité. Cependant, on y trouve une bande de terrain qui, par un accord entre le lotisseur et la mairie, n'avait pas été mise en lots et qui était donc restée aux mains de la Mairie. C'est pourquoi le Maire a porté à connaissance cette bande de terrain propice à la mise en place d'espaces ludiques. Cette dernière se situe en plein cœur d'un des plus grands si ce n'est le plus grand lotissement de Domfront. Toutefois, malgré sa situation privilégiée au sein du quartier, l'accessibilité de cet espace d'environ 4500m² (220 x 20 m) reste très limitée par la position en bordure de ville du quartier. Cet enclavement au sein du quartier ne permettra donc pas à ce terrain d'avoir une aire d'influence élevée mais il pourra ainsi être tourné vers et pour les habitants avoisinants. L'enclavement permet également une meilleure sécurité et une certaine tranquillité pour les usagers. Cependant, deux routes empruntées par les habitants pour accéder à leurs logements bordent ce terrain. La première définit la limite nord du terrain et la deuxième coupe cette bande de terrain en deux dans sa largeur. La sécurité de cet espace sera donc un point important à prendre en compte.

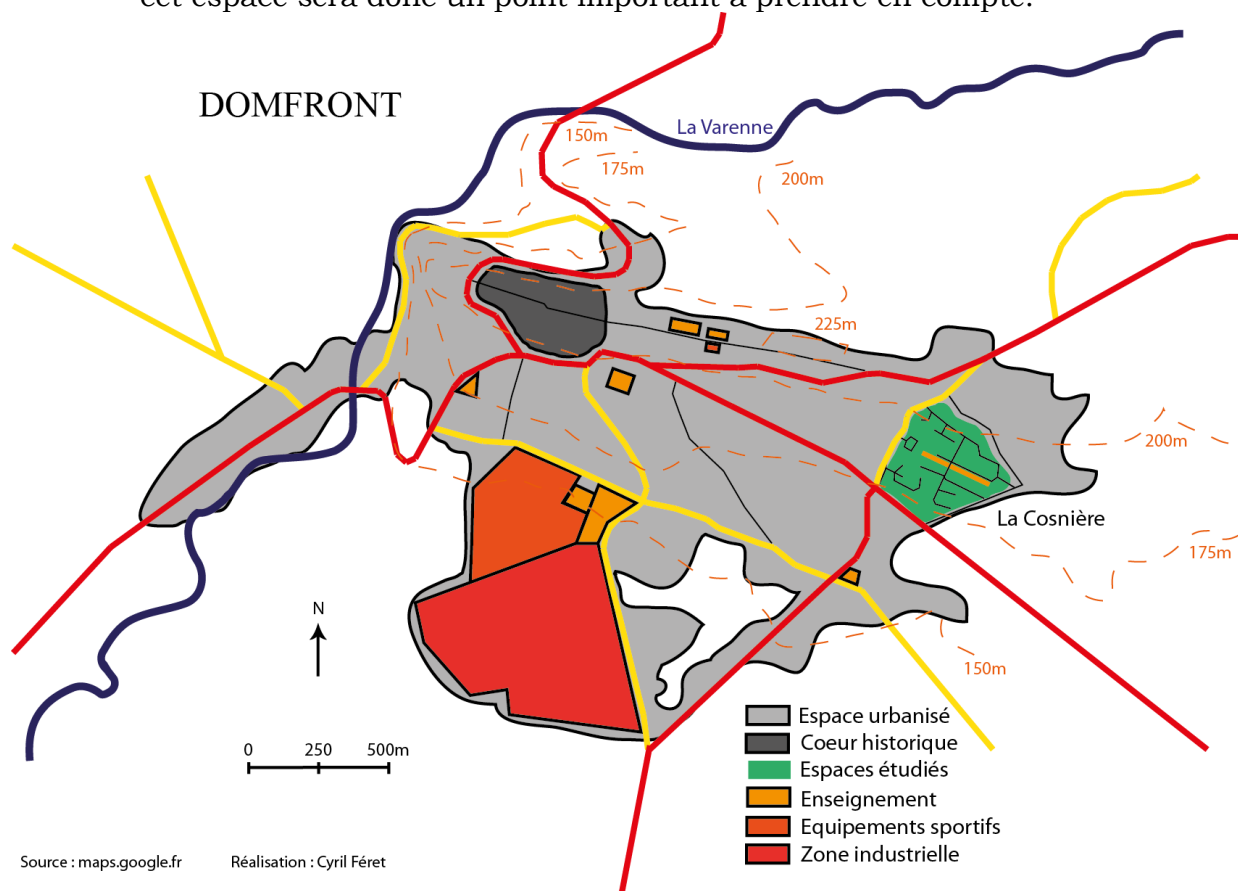


Figure 13 : Le quartier de la Cosnière refermé sur lui même



Figure 14 : Un terrain atypique de 20m sur 220m

B. Un lieu propice à la vie de quartier



Figure 15 : Un manque d'entretien qui empêche l'utilisation du lieu par les jeunes

les enfants qui ont tendance à s'étaler sur la chaussée pour y faire notamment du roller et du vélo. Il est donc important d'apporter des infrastructures pour ces jeunes venant « se retrouver » sur cette parcelle inoccupée et trop peu entretenue afin de leur offrir de réelles installations sécurisées. La sécurisation et l'entretien du site permettront d'augmenter sa fréquentation. En effet, selon l'avis des habitants, ce quartier étant « calme », ils laisseraient « plus facilement » leurs enfants se retrouver dans un espace sécurisé et approprié à l'amusement. Ainsi, la vie du quartier pourrait se créer en ce nouveau lieu de rencontre.

Ce quartier dont les dernières constructions sont inférieures à 10 ans est donc assez récent. Occupé par des populations plutôt jeunes, il s'est construit peu à peu. D'ailleurs, les adolescents et les jeunes enfants du quartier se sont déjà approprié cet espace. Mais ce lieu n'est pas sécurisé et la frontière entre l'espace routier et l'espace laissé libre par la commune n'est pas bien identifié par



Figure 16 : L'impasse goudronnée prise pour terrain de jeu

Le quartier étant en marge des infrastructures publiques comme les écoles, la fréquentation de ce lieu ne sera pas forcément quotidienne comme une halte entre l'école et la maison. Il fera plutôt office de lieu de proximité où l'« on se rend rapidement de chez soi ». En effet, l'enclavement de ce lieu ne lui permet pas d'avoir une bonne visibilité vis-à-vis des populations vivant à l'extérieur du quartier (peu de gens se rendront au quartier de la Cosnière pour profiter de ce nouvel espace). Les futures installations devront donc être adaptées à la population jeune qui occupe le quartier. Il serait donc intéressant de mêler des espaces pour les enfants et adolescents sans pour autant délaisser les adultes qui pourront eux aussi « profiter du lieu le week-end ». La fréquentation des adultes ne pouvant se faire que par la mise en place d'infrastructures adaptées et attractives.



Figure 17 : Un quartier calme et sécurisant...



Figure 18 : ... avec des cheminements piétons transversaux

IV. La Longuerais nord

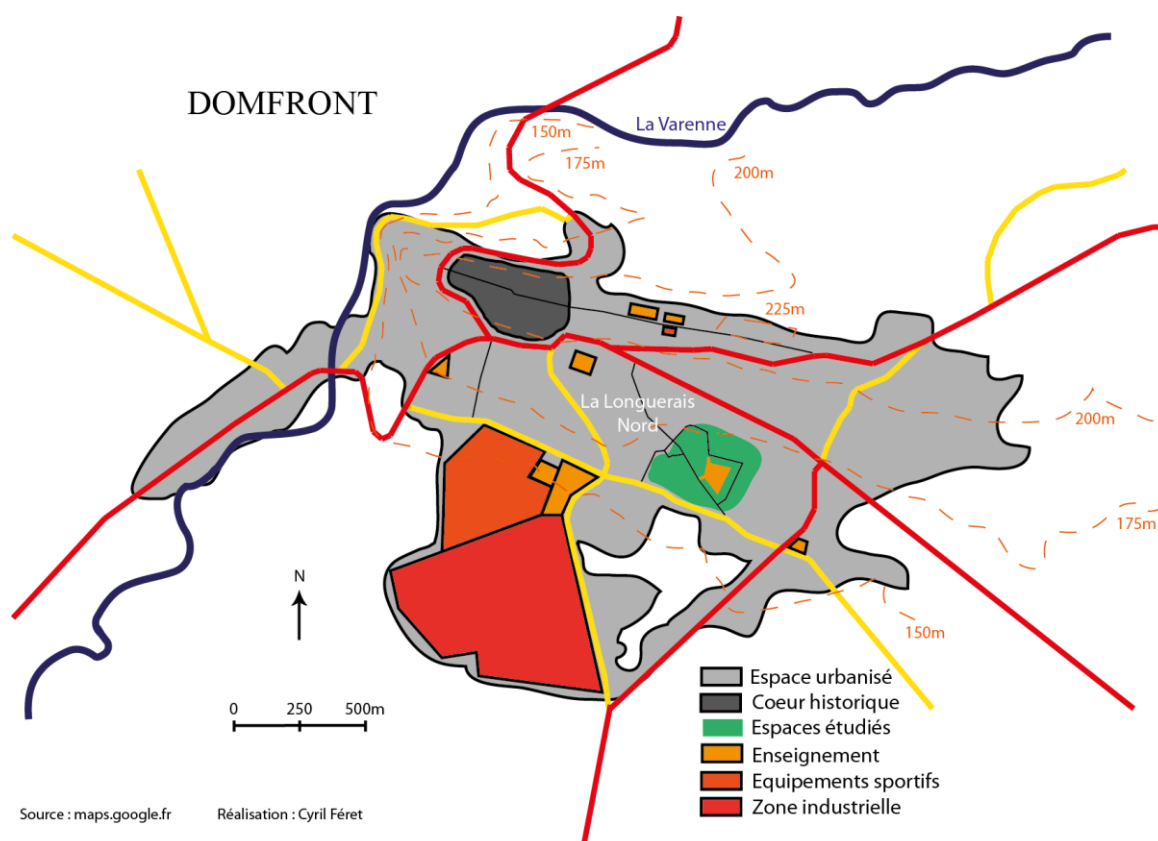


Figure 19 : Un positionnement intéressant au sein de la ville

A. Une bonne accessibilité

Ce quartier est situé entre le centre-ville et l'ancien bourg de Saint Front. Il est donc positionné sur le coteau, le relief y est quelques peu pentu. Son développement est assez ancien car la ville de Domfront s'est développée principalement sur l'axe est-ouest puis en direction de l'ancien bourg de Saint-Front afin de ne créer plus qu'une seule commune. Un espace vert de 5700 m², sans trop de relief, a été installé au centre de ce quartier mais celui-ci n'est que peu mis en valeur. Or son emplacement est pourtant très intéressant. De part les deux ouvertures sur l'extérieur qu'il propose, cet espace pourrait profiter à un grand nombre de personnes.



Figure 20 : Deux points d'accès : l'un est là où se trouve le photographe, l'autre fait l'objet de la photographie

De plus, les habitations environnantes sont de différents types. On y trouve de l'habitat pavillonnaire mais aussi de l'habitat HLM et du locatif privé. L'enseigne Intermarché qui s'est installée à proximité apporte dynamisme au secteur sans pour autant créer une forte circulation. D'ailleurs, ce terrain est très bien sécurisé par les larges trottoirs, les parkings et les accès piétonniers qui l'écartent suffisamment de la chaussée.



*Figure 21 :
L'entrée nord
sécurisée par
une impasse*

*Figure 22 : Un lieu de
passage qui manque de
visibilité de l'extérieur*



Figure 23 : L'entrée sud à distance raisonnable de la route

La population du quartier de la Longuerais nord est en moyenne plus âgée que les habitants du quartier plus récent de la Cosnière par exemple. En effet, ce quartier pavillonnaire a vu vieillir sa population en son sein et les personnes âgées se plaisent dans ce quartier calme, proche de la ville et d'une grande surface. Cependant, la jeunesse est aussi présente d'une part par le renouvellement naturel des générations et d'autre part grâce à la proximité des HLM où l'on trouve une part plus importante de couples avec enfants. Il serait donc intéressant d'augmenter la fréquentation de ce lieu par la mise en place d'infrastructures ludiques touchant un large public.

Contrairement au site présent sur le quartier de la Cosnière, celui-ci est plus ouvert vers l'extérieur et peu tisser des liens grâce à l'école élémentaire et maternelle de Saint Front mais aussi avec le collège Jacques Prévert. En effet, ces deux établissements scolaires sont situés à environ 450m pour l'un et 500m pour l'autre du secteur d'étude. Cette proximité géographique est un atout. Si les installations pouvaient répondre aux attentes, ce lieu pourrait profiter d'une fréquentation régulière de la part de certains jeunes, une fois l'école terminée. Outre cela, grâce à la plus grande proportion de personnes âgées sur ce secteur, on pourrait imaginer un espace pour tous, aussi bien grands que petits. Un espace transversal serait l'occasion de créer un nouveau pôle d'attraction et de rencontre dans un espace à la fois confiné, sécurisé, intimiste mais aussi ouvert vers l'extérieur.



Figure 24 : Une grande superficie proche du centre-ville

B. Un terrain sans attractivité

Ce terrain situé en ville offre une bonne qualité paysagère au sein d'un quartier calme mais son enclavement et son manque de visibilité par la route ne joue pas en sa faveur. De plus, aucun aménagement n'est présent si ce n'est un sentier qui en marque les contours. Les habitants rencontrés jugent en effet que ce lieu a un « potentiel inexploité » et qu'il était « dommage de ne pas en faire quelques choses ». Certaines personnes l'empruntent à pied en le traversant de part et d'autre à cause de ses deux accès qui peuvent former un « raccourci intéressant ». Cependant, peu de personnes s'y arrêtent. De nombreux usagers ne montrent même plus d'intérêts au site. On peut noter que certaines personnes habitant aux alentours semblent le redécouvrir voire le découvrir pour la première fois. Certains jeunes disent faire des jeux de ballons mais les maisons avoisinantes et les quelques aménagements que sont le sentier et les quelques arbres parsemés les empêchent de « s'amuser à fond ». La grandeur de cet espace pourrait pourtant lui permettre d'avoir une aire d'influence importante. Afin de redonner un attrait au site, une attractivité à cette zone en périphérie du centre ville, on pourrait y voir pourquoi pas un espace ludique original ou encore un espace vert d'une encore meilleure qualité et non une simple pelouse comme c'est actuellement le cas.



Figure 25 : Une qualité paysagère à sauvegarder



V. La Source

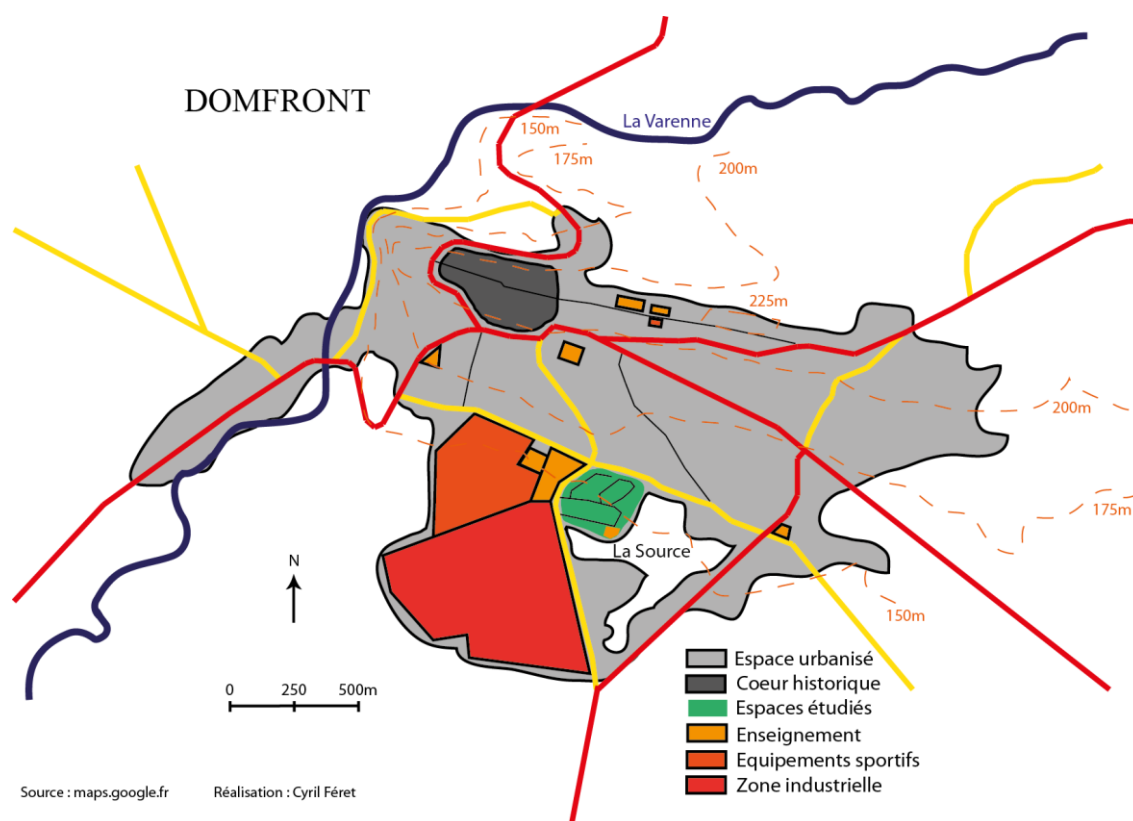


Figure 26 : Un quartier en périphérie du tissu urbain

A. Le complexe sportif à proximité

Le quartier de la Source est l'un des derniers quartiers construits et toujours en construction à Domfront. Il se situe à l'entrée sud de la ville c'est-à-dire en « bas » de Domfront. C'est le terme utilisé pour transcrire le fait qu'il se situe au bas de la pente accédant à Domfront et à son centre-ville. Ce quartier est un lotissement de logements sociaux et mais également de pavillons privés.



Figure 27 : La Source, un quartier qui offre de la mixité

Il est séparé du collège Jacques Prévert par la route du bois Launay et se situe à environ 200 mètre de la grande surface Carrefour Market. Il est aussi à proximité du complexe sportif de Domfront comprenant plusieurs terrains de foot, trois cours de tennis, une salle multi-sport et un skate park.

Les personnes occupant le quartier de la Source sont généralement de jeunes couples avec ou sans enfants. Il est desservi par quelques sentiers de randonnées qui lui donne une certaine visibilité auprès des touristes et des personnes se baladant autour de Domfront. Si l'espace disponible au sein du quartier est équipé d'infrastructures à caractère ludique, l'objectif sera de créer et d'insuffler une vie à ce nouveau quartier en train de construire son histoire peu à peu. Cependant, il faut prendre en compte l'impact du grand nombre de jeunes adolescents qui viennent du collège voisin. Ce collège compte environ 350 élèves, il faut donc éviter de mettre en place des infrastructures pour ces jeunes au sein du quartier car ils risqueraient d'affluer en masse et générer du bruit et du désagrément au sein d'un quartier tranquille. Ainsi, les installations devront se diriger préférentiellement vers la petite enfance afin de créer un cadre agréable autant pour les adultes que pour les enfants. En effet, les parcelles de ce quartier n'étant pas forcément assez grande pour permettre aux enfants de se divertir en extérieur, un lieu approprié pourrait être le bienvenu.

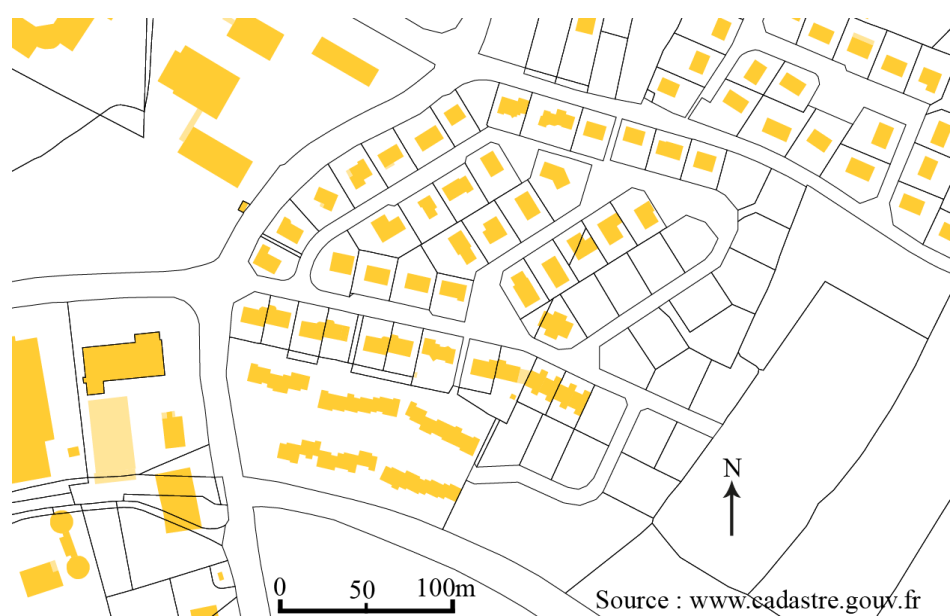


Figure 28 : Un quartier en construction et un espace public qui reste à déterminer

B. Une identité à construire

Cependant, avant de vouloir installer un espace public au sein de ce quartier, il faut lui donner le temps de se construire et de s'intégrer dans le tissu urbain domfrontais. De plus, le terrain alloué pour ce projet n'est pas clairement défini ce qui empêche toute projection.



Figure 29 : De nombreuses parcelles restent à bâtir

Cependant, s'attacher à travailler sur l'attractivité du complexe sportif est une option possible pour contrebalancer l'intérêt qui, à l'origine, était porté uniquement sur le quartier de la Source. Pour le moment, le complexe sportif est équipé de terrains de football, d'un skate park, de terrains de tennis, d'un boulodrome et d'une salle omnisport accessible avec une autorisation communale. Malgré tout, on peut noter l'absence d'infrastructures pour les petits groupes d'adolescents. En effet, la grandeur des terrains de football freine les petits groupes de jeunes à s'y défouler.

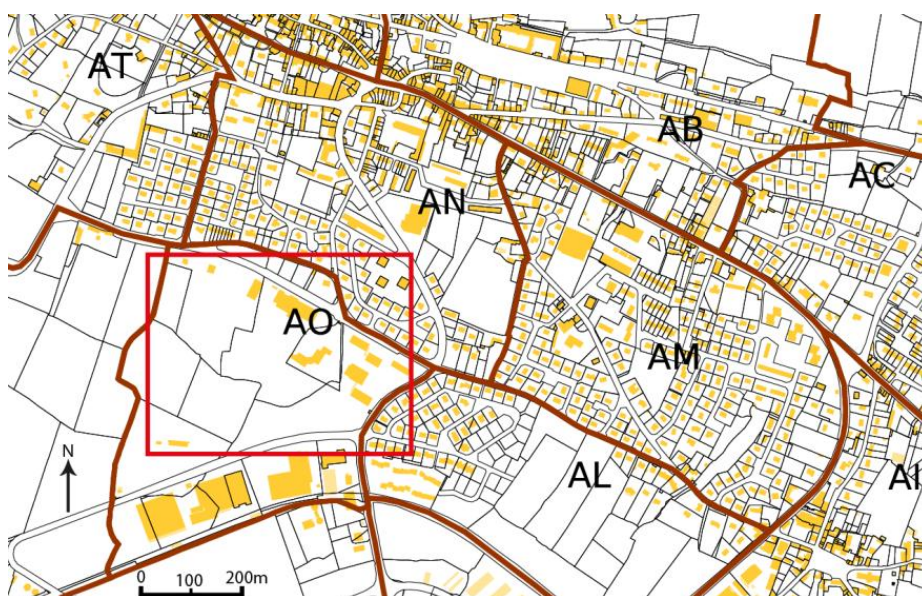


Figure 30 : Une proximité intéressante entre la Source et le complexe sportif

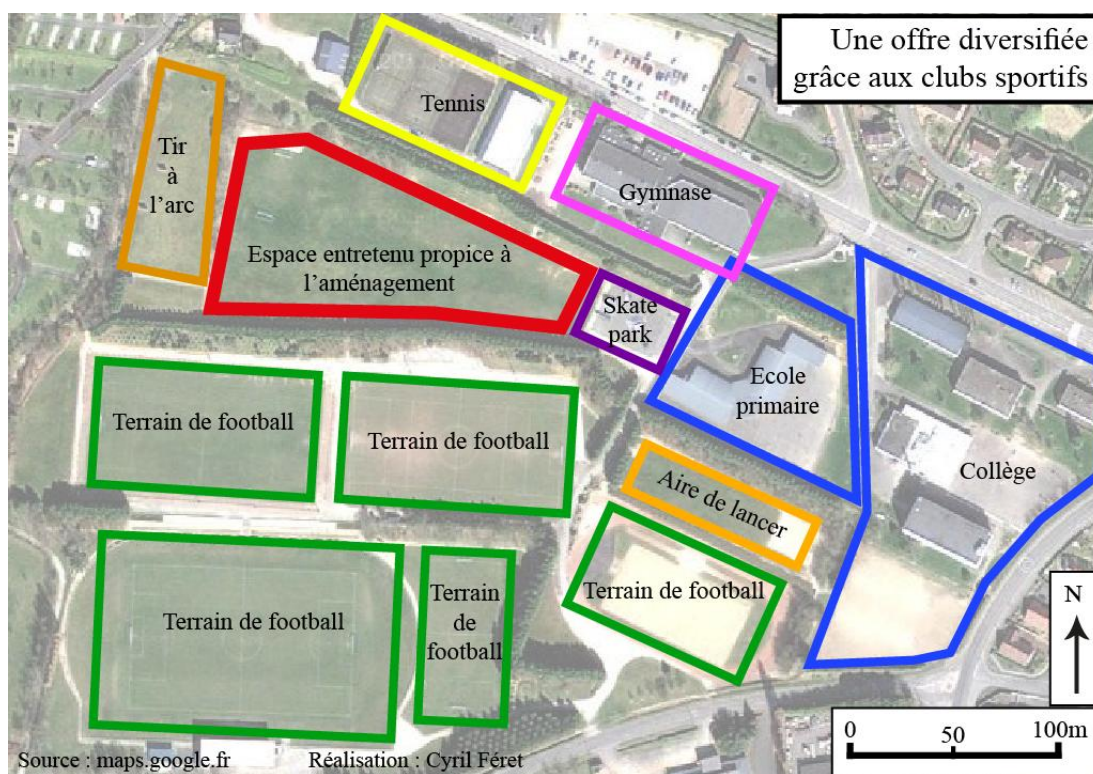


Figure 31 : Un manque d'espace de proximité ouvert à tous



Figure 32 : Créer un secteur dirigé vers les adolescents ?

VI. Bilan

On s'aperçoit donc que ces 4 terrains ont tous des caractéristiques différentes dues à leur localisation et leur positionnement au sein de leur environnement. On peut remarquer que certains ont d'ores et déjà une histoire, les populations se sont, dans certains cas, appropriés les lieux. Il faut bien prendre en compte cela pour éviter de bouleverser certaines habitudes qui se seraient installées au fil du temps dans les quartiers, notamment au château et à la Cosnière. Cependant, cela n'empêche pas de vouloir redonner un souffle, une nouvelle utilité et un regain d'attraction à certains lieux publics dont le potentiel n'est pas entièrement exploité. Avant d'aborder les propositions d'aménagement, voici un bilan du diagnostic :

L'enceinte du château : Un espace excentré des zones d'habitations profitant d'un cadre très agréable mais les installations sont vieillissantes.

La Cosnière : Un terrain atypique de 220m sur 20, vierge de tout aménagement que les enfants du quartier s'approprient lorsque le terrain est entretenu. La zone est excentrée donc propice à un lieu de quartier, un lieu pouvant forger une identité au quartier.

La Longuerais nord : Un espace vert de qualité à proximité du centre ville et de nombreuses écoles qui pourrait profiter de sa situation afin de compenser son manque de visibilité et son enclavement.

La Source : Le terrain alloué pour ce projet au sein de ce nouveau quartier est mal défini et la proximité du complexe sportif influence largement la zone en matière d'infrastructures. Il serait plus intéressant de compléter l'offre dispensée au complexe sportif.

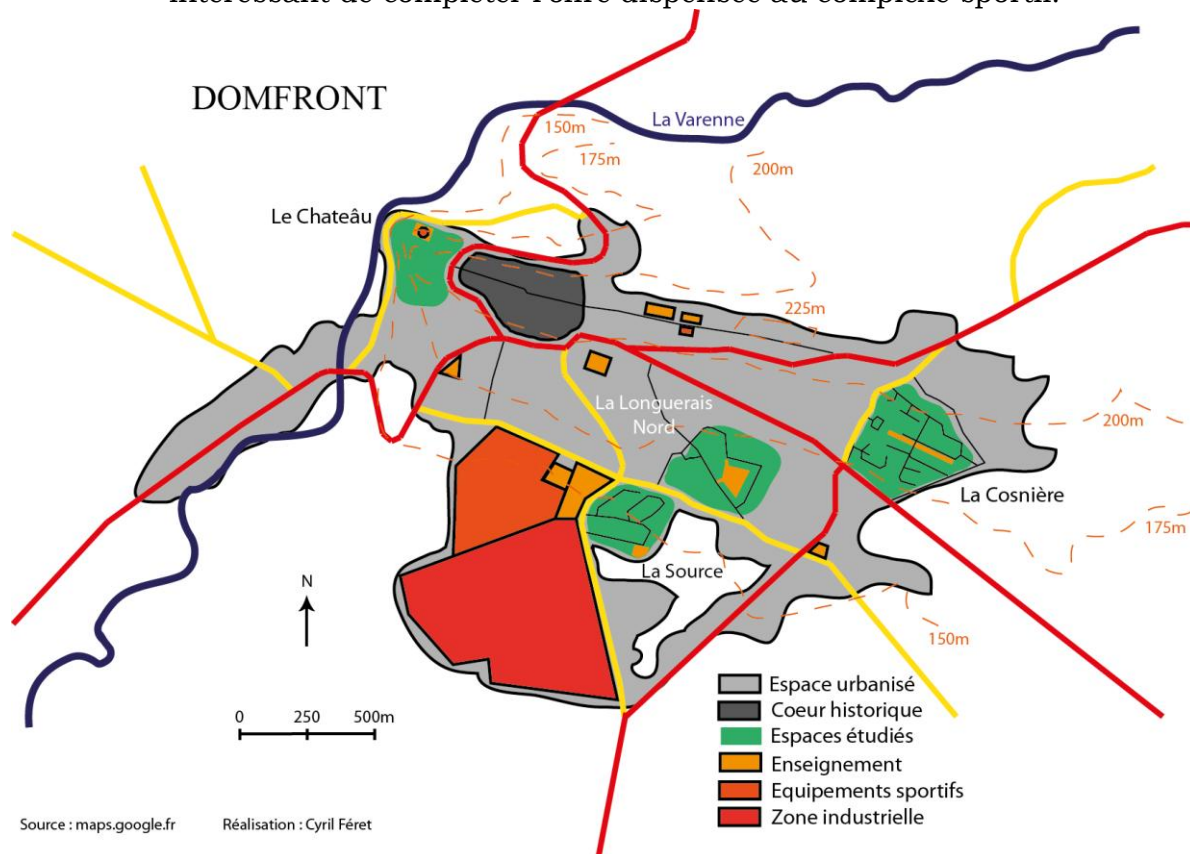


Figure 33 : Des situations et des fonctionnements différents selon les sites

Troisième partie : Les propositions d'aménagement

I. Une intégration par quartier

Différents scénarios sont envisageables suivant l'utilité que l'on veut accorder aux lieux. Le projet consiste tout de même à offrir des espaces gratuits pour les usagers mais aussi peu cher en entretiens et en installations. A la suite de ce diagnostic et en prenant en compte les enjeux décrits précédemment, des propositions d'aménagement peuvent être avancées. Cependant, celles-ci ne sont que des idées proposées, elles ne prétendent pas résoudre l'ensemble des problématiques liées aux espaces publics et à leurs aspects ludiques.

A. L'enceinte du château

1. Renforcer la symbolique

Nous l'avons vu dans le diagnostic, la zone du château offre un cadre idéal mais les infrastructures vieillissent et apparaissent aujourd'hui démodées. Cependant, un point important n'a pas été abordé dans le diagnostic. Le toboggan, la balançoire et la pyramide actuellement présents sur le site sont emblématiques du lieu et sont quelque part un symbole. C'est d'ailleurs pour cela que les quelques groupes de lycéen se retrouvent majoritairement au tour de ce lieu. Mais cette symbolique peut être renforcée. L'idée de cette proposition serait d'offrir des infrastructures sur le thème des châteaux forts. Ainsi, d'une part les installations prendraient tout leurs sens dans ce lieu plein d'histoire et d'autre part, l'originalité et la nouveauté des équipements lui offrirait un nouveau souffle sans pour autant qu'il perde son aspect symbolique et ludique.

Plusieurs possibilités peuvent être étudiées. Les équipements peuvent être soit massifs ou bien plus aérés comme le montre ces deux illustrations.



Illustration 1 : Une première installation massive

Source : http://www.edsunloisirs.com/fiche-32_66-le-chateau.htm



Illustration 2 : Une deuxième installation plus moderne et aérée

Source : http://www.creacomposite.fr/structures_jeux_bois_inox.php

2. Allier modernité et sécurité

La solution qui sera, ici, développée sera celle où les équipements se font le plus discret possible dans le paysage du château qui se doit d'être sauvegardé. L'objectif est bel et bien de s'inscrire dans une certaine continuité pour ne pas bouleverser les nombreuses habitudes qui se sont mises en place autour de ces équipements de jeux. D'ailleurs, la balançoire pourrait être sauvegardée un temps pour assurer la transition mais aussi symboliser les anciens jeux présents. De plus, la pyramide et le toboggan seront prêts à faire l'objet d'une délocalisation au sein d'un autre quartier qui en ferait la demande, le quartier de la Source par exemple où les jeunes enfants sont nombreux. L'emprise au sol détaillée et la documentation liée à cette installation sont fournies dans les annexes de ce dossier.

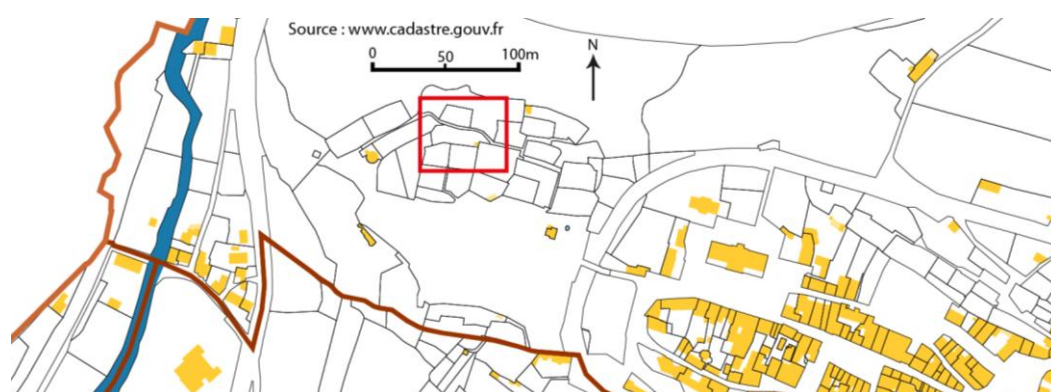


Figure 34 : Une petite parcelle au coeur de l'enceinte du château

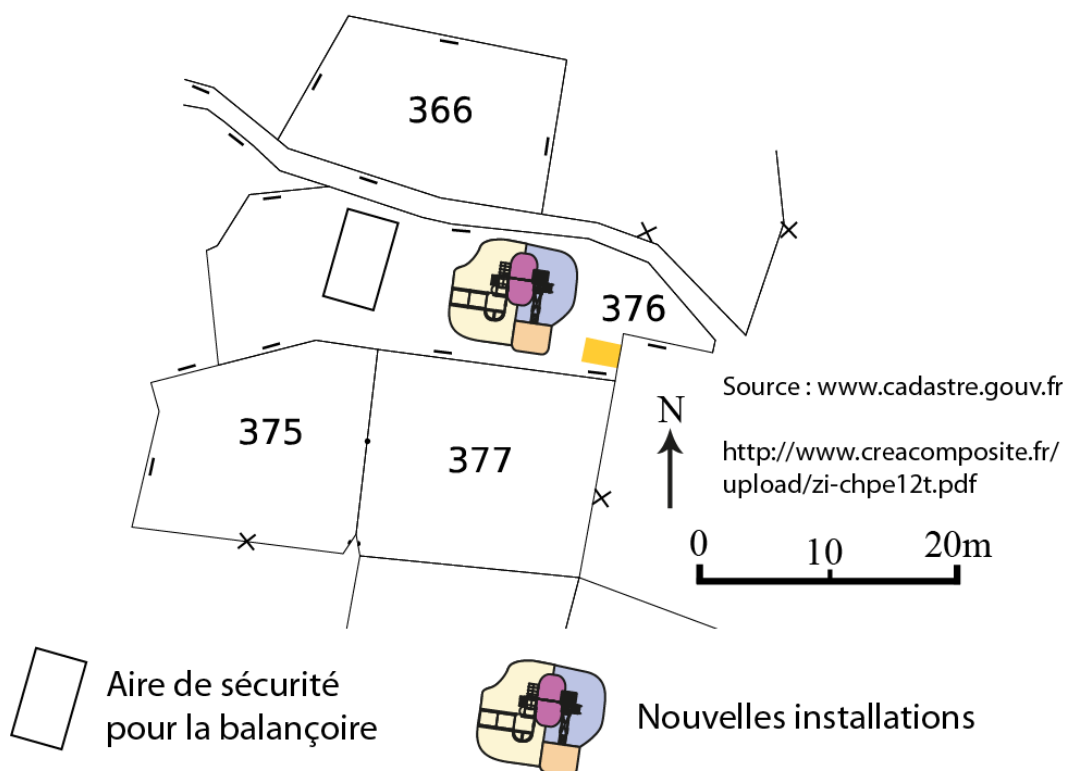


Figure 35 : Une bonne intégration dans la parcelle

Outre la continuité, l'apport de nouvelles installations est l'occasion de retravailler sur l'esthétisme du site. La sécurité étant la priorité dans l'installation d'aires de jeux pour enfants, il est donc bon de revoir le mobilier de sécurité tel que les grillages présents actuellement qui ne peuvent cacher les zones laissées à l'abandon en contrebas.



Illustration 3 : Des barrières plus modernes pour remplacer un grillage peu esthétique

Source : <http://www.plastivert.com>

3. Etre en conformité avec les exigences du site historique

Les nouveaux équipements ne sont pas d'une grande ampleur pour ne pas dénaturer la teneur première du site qui est un site historique, ils ne pourront d'ailleurs étendre l'espace qui leur ait aujourd'hui alloué. Il faut d'ailleurs bien noter que le site est classé et que, sur cette zone, la mise en place de nouveaux équipements est très réglementée. Malheureusement, l'architecte des bâtiments de France s'occupant de la zone domfrontaise n'a pas pu prendre totalement connaissance de ce projet afin de donner son avis sur la faisabilité et la conformité de ce dernier. Malgré tout, les installations collent à l'identité du lieu et actuellement certains équipements ont disparu comme la balance. Ceci donne donc une mauvaise image de l'enceinte du château. L'apport d'équipement neuf ne peut donc qu'être bénéfique en terme d'image et de fréquentation.

La zone est classée N dans le PLU datant de juillet 2009. Il est inscrit au sein de ce PLU qu'« en zone N sont admis, sous réserve d'une parfaite intégration dans l'environnement, les ouvrages ou installations nécessaires aux services publics et équipements d'intérêt général qui, par leur nature ou leur destination, ne peuvent ou n'ont pas à être édifiées dans les zones urbaines ». Respectant l'environnement, ces ouvrages d'intérêt public n'ont pas à être édifiés en zones urbaines. Ce projet a donc toutes les prérogatives. Encore faut-il que l'architecte du bâtiment de France soit en accord avec ce projet, ce qui dans l'idée était le cas. D'ailleurs, ces installations ne sont que des illustrations permettant de se projeter. Les couleurs jaune et bleu sont bien entendu modifiables pour une meilleure intégration des équipements dans le paysage.

B. Le quartier de la Cosnière

Pour le moment, la bande de terrain n'est que peut utilisée si ce n'est par les enfants qui utilisent l'espace goudronné de la route pour se divertir. De plus, le peu d'entretien est le reflet du manque de fréquentation de cette parcelle. L'enjeu ici est donc de leur offrir un lieu propice à l'amusement en toute sécurité sans entraîner de gênes pour le voisinage. L'idée est de créer, dans un quartier résidentiel, un espace pour les enfants, un espace pour les adultes et un espace où chacun pourrait s'y retrouver à sa manière.

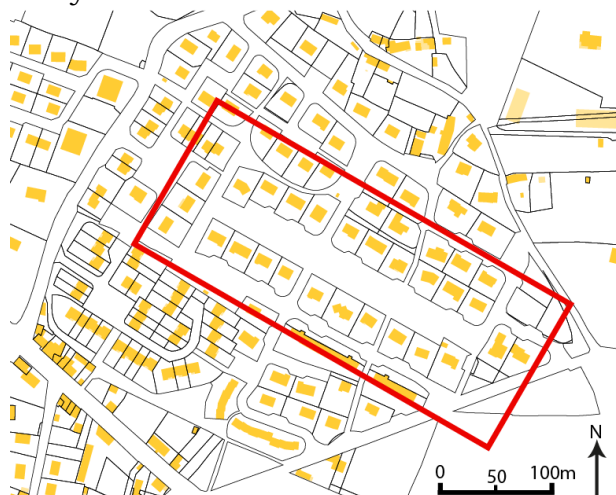


Figure 36 : Une espace public laissé à l'abandon au plein cœur du quartier

1. Un espace pour les enfants

Le but ici est de conserver la nature du site qui pour le moment est utilisée par les enfants du quartier, lorsqu'ils le peuvent. Quelque part, on peut dire qu'ils se sont d'ores et déjà appropriés le site. Il ne faut donc pas bouleverser leurs habitudes. Ainsi, la zone la plus à l'ouest sera attribuée aux enfants. En effet, cette zone est la moins soumise à la circulation, la sécurité y est naturellement renforcée. Elle restera vierge de tout équipement afin que les jeunes s'y divertissent comme ils le souhaitent sans les brider avec la mise en place d'infrastructures qui pourraient les gêner ou leur déplaire. Cette partie de la grande bande de terrain recouvrent donc 2300m² si l'on prend également la partie goudronnée qui est en fait, le cul de sac menant aux pavillons situés à l'extrémité de la route.



Cette zone est aussi laissée libre au cas où les habitants du quartier souhaiteraient y faire des festivités, des animations intra-quartier comme la fêtes des voisins qui d'années en années prend de l'importance au sein des quartiers ruraux. Ce terrain est donc bel et bien public et ce mot prend tout son sens lorsque l'on peut, avec l'accord des pouvoirs locaux, y faire des manifestations ponctuelles si on le souhaite.

Figure 37 : Maintenir l'espace utilisé par les enfants

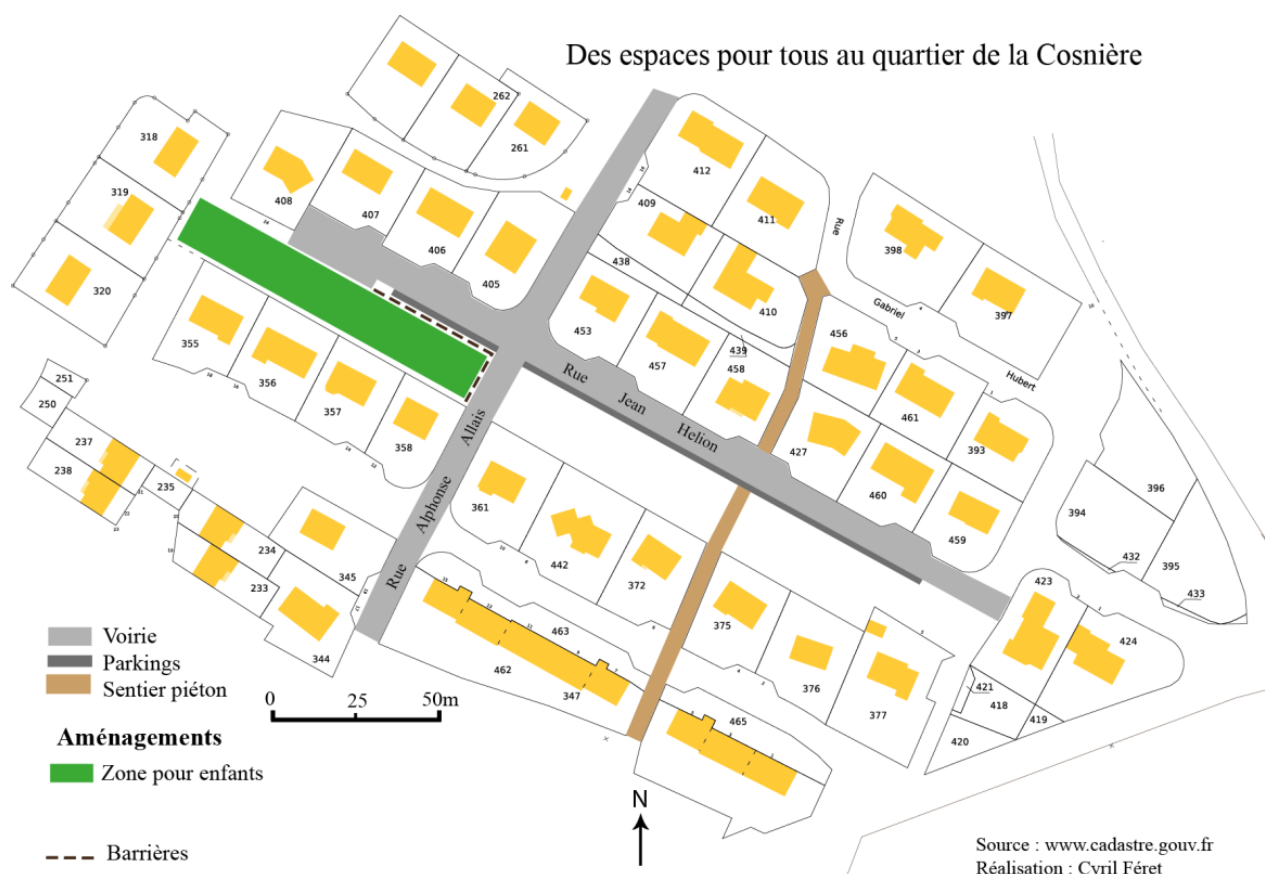


Figure 38 : Une première partie sécurisée et dédiée aux enfants et adolescents



Figure 39 : L'extrémité du terrain à sécuriser



Illustration 4 : De simples barrières suffisent

Source :
<http://www.plastivert.com>

2. Un espace pour les adultes

Sur toute la longueur du terrain qui a été alloué pour ce projet, une partie sera dédiée pour les adultes sous forme d'un boulodrome. En effet, la pétanque est pratiquée de 7 à 77 ans dans la région. De plus, la ville de Domfront dispose d'un seul boulodrome qui se situe au sein du complexe sportif, à l'opposé donc de ce site. L'objectif est de créer une nouvelle attractivité à ce lieu qui grâce à sa proximité avec les habitants sera fréquenté à coût sûr, notamment le week-end. D'ailleurs le diagnostic avait montré qu'à cause de la distance avec le centre-ville, les installations proposées se devaient d'être tournées vers les habitants et être en rapport avec leur pratique de fin de semaine. Toutefois, les parkings disposés le long de cette bande de terrain sont autant d'atouts qui pourront attirer des personnes extérieures au quartier.



Figure 40 : Un terrain assez grand et plat pour accueillir un boulodrome

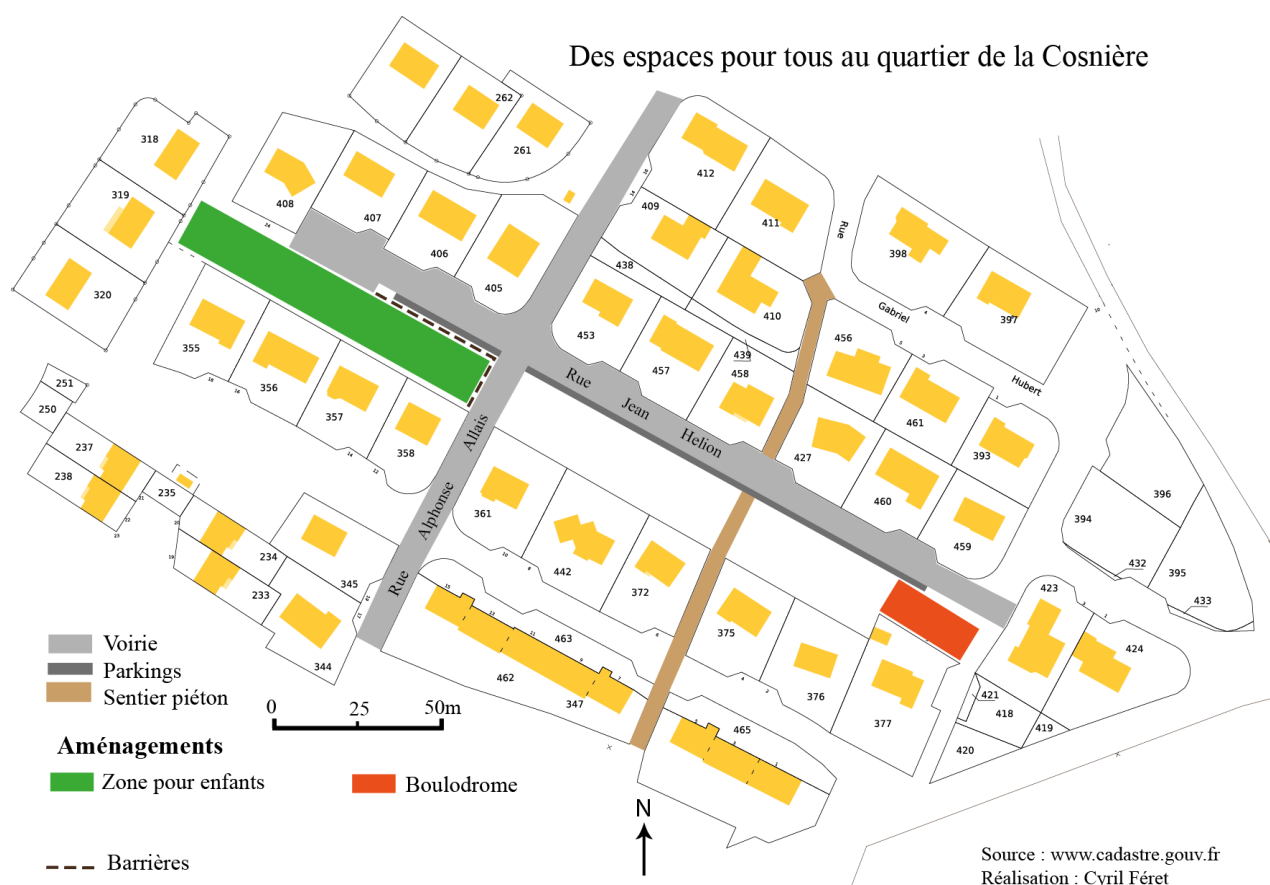


Figure 41 : Une attention particulière aux adultes

3. Un espace intergénérationnel

Le but premier du projet, dans son ensemble, est de créer une dynamique, apporter de la vie et de l'animation dans les quartiers de Domfront. Suite au diagnostic, on s'aperçoit que le quartier est à la fois excentré du centre-ville et ne dispose d'aucun moyen d'attraction c'est pourquoi ce dernier peut paraître froid et sans vie. Pour remédier à cela, il faut stimuler le quartier en son cœur, essayer de créer une identité au quartier, faire émerger un symbole. Toutefois, le but n'est pas de créer une division ou quelques rivalités que ce soit entre les quartiers. La notion d'identité est ici employée dans le sens du rassemblement afin de faire du quartier un instrument de stimulation.

L'idée de base serait d'installer sur l'espace restant, c'est-à-dire l'espace central, des jeux traditionnels que chacun connaît mais à taille humaine. On pourrait donc imaginer un puissance 4 de 1m 20 de haut, un jeu d'échec et de dame, un plateau géant de petits chevaux, d'énormes dominos, une bataille navale grandeur nature ou encore un jeu de l'oie où les joueurs sont les oies. Ce lieu serait aussi l'occasion de réhabiliter une partie du mini-golf, anciennement situé au complexe sportif, qui avait été démonté il y a déjà une dizaine d'années.



Illustration 5 : Une course d'agilité ou un duel au puissance 4 ?

Source : <http://tiny-lasouris.canalblog.com/tag/balade/p30-0.html>

Illustration 6 : Un bowling en famille à l'extérieur



Cet espace tranche donc avec les espaces ludiques dédiés uniquement aux enfants. L'objectif visé, outre d'apporter un dynamisme au sein du quartier, est aussi de créer une nouvelle catégorie d'espace public, un espace public géré par la population. Le projet consiste à faire réaliser les jeux en bois par les artisans domfrontais afin qu'une association de quartier se constitue ensuite pour réaliser les tâches d'entretien et de gestion de ces lieux. En effet, les jeux ne pourraient pas rester ouvert 24h /24 car cela n'aurait aucun intérêt. La commune gagne donc économiquement et en terme de dynamisme de quartier à responsabiliser quelques personnes extérieures aux services de la ville. Sur le terrain, un petit local mis à la disposition de ces personnes leur servira pour stocker les jeux, en tout cas les éléments qui ne peuvent être maintenus au sol de façon permanente.



Illustration 7 : Un local de rangement géré par les habitants eux même

Source : <http://www.rueducommerce.fr/m/ps/mpid:MP-8284DM3953847#moid:MO-8284DM6013112>

L'autogestion, la responsabilisation sont donc ici les moteurs qui forgent l'identité du quartier et l'originalité du lieu qui pourrait ainsi donner des idées aux autres quartiers de la ville soucieux de rendre agréable leur cadre de vie. Cette autogestion sous-entend aussi que le renouvellement et la création de nouveaux jeux se fasse par l'appui des habitants en relation avec la commune et les artisans domfrontais. D'ailleurs, la bande de terrain laissée libre comme espace de divertissement pourra à l'avenir servir de zone d'expansion à la zone de jeux si celle-ci est un succès. Dans le cas où l'autogestion ne serait possible par un manque d'intérêt et donc d'investissements de la part des habitants, la commune pourrait prendre en charge la gestion de cet espace public mais cela sera plus coûteux en terme de personnel de par la disponibilité des agents communaux qui seront chargés de venir ouvrir et fermer le local en début et fin de week-end. La commune a donc tout intérêt à générer elle-même une dynamique favorable à l'autogestion de ces espaces publics. D'ailleurs si le processus ne fonctionne pas ou que des dégradations sont faites sur les installations, les jeux seraient retirés. Mais la position excentrée du lieu par rapport au centre ville et la proximité avec les habitations sont des facteurs qui tendent tout de même à réduire le nombre de dégradations.

Cette zone fait partie d'une ZAC. Sur celle-ci, «les équipements collectifs d'accompagnement (équipement sociaux, culturels, techniques...) sont admis si les équipements propres à l'opération sont à la charge de l'aménageur ». Malgré tout, ici, les installations sont peu coûteuses excepté le local et l'installation des barrières. Il ne reste donc aux pouvoirs locaux qu'à montrer une volonté d'investissements et de développement des activités de quartiers.

Ce lieu s'inscrit donc dans un nouveau registre d'espace public et a au moins le mérite d'attirer l'attention sur un terrain pour le moment sans grand intérêt.

Des espaces pour tous au quartier de la Cosnière

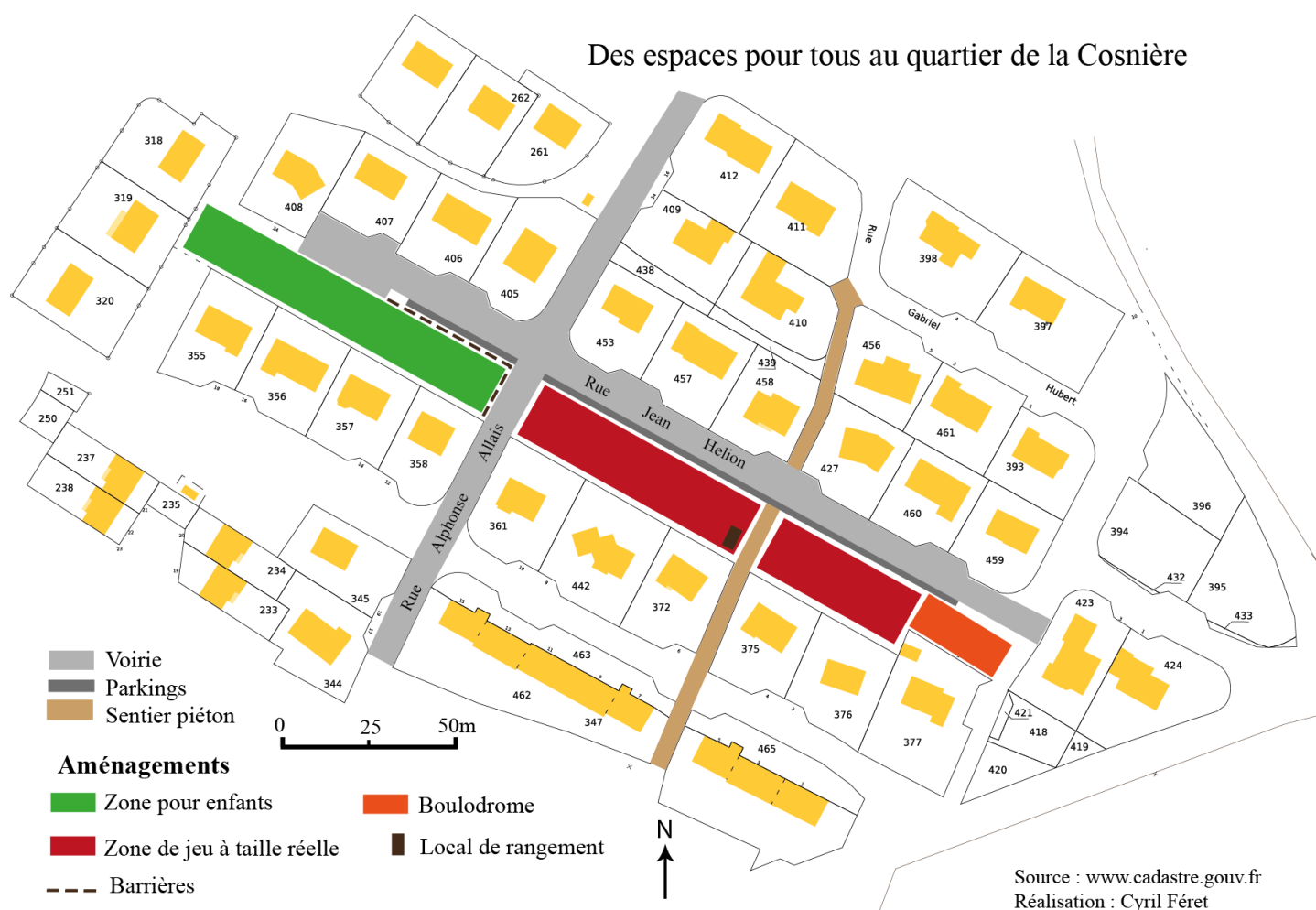


Figure 42 : Des aménagements où chacun peut y trouver son compte

C. La Longuerais nord

1. L'aspect ludique au second plan

Ce lieu est, comme le diagnostic l'a montré, relativement bien situé et facilement accessible. De plus, sa surface d'environ 5700m² de forme triangulaire en fait un enjeu majeur dans ce projet de dynamisation des quartiers. Pour le moment, peu de personnes connaissent ce lieu. L'objectif est donc d'essayer d'attirer les domfrontais vers celui-ci. Toutefois, il ne faut pas dénaturer le lieu qui pour le moment apparaît comme calme et reposant. Certes l'objectif du projet dans son ensemble est d'apporter des espaces ludiques pour redynamiser les quartiers mais il ne faut en aucun cas le faire si cela n'apporte rien de plus. C'est pourquoi, sur ce site, l'accent sera porté sur la qualité paysagère qui se devra d'être améliorée. Tel est le but principal concernant ce lieu. L'aspect ludique passe ainsi au second plan mais reste présent.

La proposition d'aménagement concernant ce site vise donc à créer un labyrinthe paysager. La priorité n'est pas mise sur le labyrinthe mais bel est bien sur la qualité paysagère que celui-ci va apporter. La finalité de ce projet est d'attirer l'œil des domfrontais sur ce site qui est aujourd'hui trop peu fréquenté. Certains s'y rendront une fois par curiosité pour tester la complexité du labyrinthe, d'autres iront voir le rendu visuel et de nombreuses personnes s'y rendront pour ces deux aspects. Cependant, l'utilité du site comme lieu de passage, raccourci sera conservée afin de ne pas bouleverser les habitudes de certains usagers.



Figure 43 : La fonction de passage sera conservée

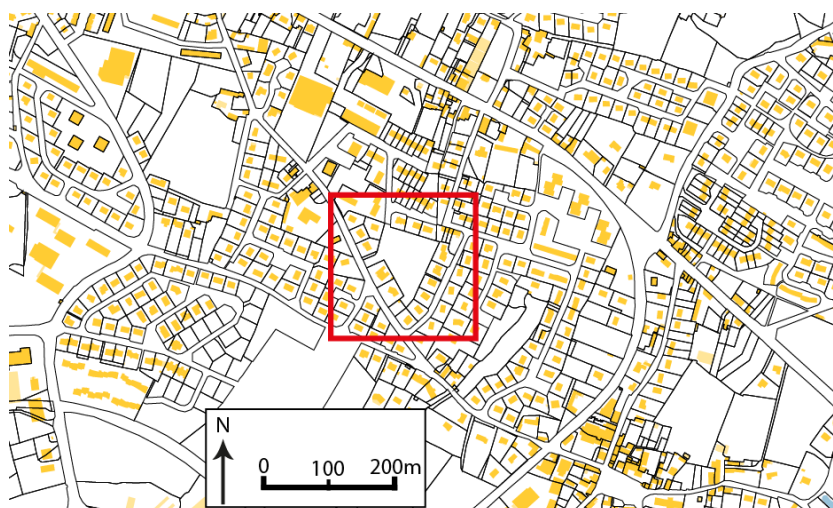


Figure 44 : Une bonne accessibilité qu'il faut mettre à profit

Un labyrinthe paysagé au quartier de la Longuerais Nord



Figure 45 : La qualité paysagère au premier plan, l'aspect ludique au second

Le but premier n'est pas que le site soit sur-fréquenté mais plutôt d'offrir un espace public original et de qualité pour les personnes habitant à proximité. En effet, le cœur de ce labyrinthe ne sera en aucun cas oppressant mais plutôt agréable, calme, reposant et intimiste ce qui ne dénaturera pas le lieu que l'on peut fréquenter actuellement. De plus, le cœur du labyrinthe sera visible de l'entrée de celui-ci pour permettre aux personnes âgées de profiter de ce lieu sans se poser la question de la difficulté d'y aller et d'en repartir. Toutefois, regagner la sortie par un chemin différent sera plus complexe et c'est ainsi qu'apparaît au second plan l'aspect ludique et original du lieu. Cette originalité pourra, comme au quartier de la Cosnière, créer une certaine identité au quartier et lui donner une plus grande attractivité à l'échelle de la ville.

2. Un investissement sur l'avenir

L'aménagement de ce lieu peut aussi être un atout pour la ville. Domfront actuellement ville fleurie avec 3 fleurs à son actif pourrait voir ce label passer à 4 fleurs et ainsi devenir la première ville fleurie du département de l'Orne (seul Saint Fraimbault située à 15 km de Domfront dispose du label village fleuris 4 fleurs). Ce label est le gage d'un accroissement du nombre de visiteurs synonyme de dynamisme au sein de la cité médiévale.



Figure 46 : Le label ville fleurie, un gage de fréquentation

De plus, la mise en place d'un labyrinthe ne se fait pas du jour au lendemain c'est bel et bien un investissement sur l'avenir et sur le long terme en faveur de l'amélioration des espaces publics domfrontais. Malgré les nombreux investissements financiers que la ville devra engager, le renouvellement des plantes, années par années, renouvelera par la même occasion le site. Pour ce qui est des dégradations, des mesures peuvent être prises notamment la mise en place d'un équipement empêchant les 2 roues de venir au sein de ce petit parc. Quant aux places de parking, elles sont assez nombreuses le long de la route pour accueillir un nombre important de personnes venant de l'extérieur du quartier.

Ce labyrinthe paysager aura donc pour but d'offrir au domfrontais un lieu de qualité, plaisant où le jeu est présent et accessible de 7 à 77 ans. L'originalité du lieu jouera aussi sur l'image de Domfront et inversement par l'intermédiaire du label villes et villages fleuris.

D. Le complexe sportif

1. Un manque d'équipements à accès libre

Comme nous l'avons vu lors du diagnostic, l'attention à porter dans la partie sud de Domfront était plus judicieuse au niveau du complexe sportif où il manque notamment une installation pour les petits groupes d'adolescents. Après avoir dirigé les efforts vers les plus jeunes au château, les adultes à la Cosnière et une grande partie des domfrontais au niveau du quartier de la Longuerais, ici l'accent sera porté sur les adolescents. Le complexe sportif est en effet un lieu que tous connaissent. Il est déjà un lieu très fréquenté par les jeunes par l'intermédiaire de la salle omnisport utilisée par les écoles, les collèges, le lycée et grâce au club de football de Domfront. Malgré tout, offrir des lieux accessibles gratuitement pour ces jeunes est un réel enjeu. En effet, le gymnase ainsi que les cours de tennis sont réservés aux adhérents et aux associations. Ainsi, face à internet, à la télévision et à des moyens de communications de plus en plus performants, les jeunes font de moins en moins de sport et peine à se retrouver entre eux en extérieur. Il faut donc adapter au mieux les infrastructures pour qu'ils puissent se retrouver. C'est pourquoi, l'idée de construire un city stade parait la plus appropriée.

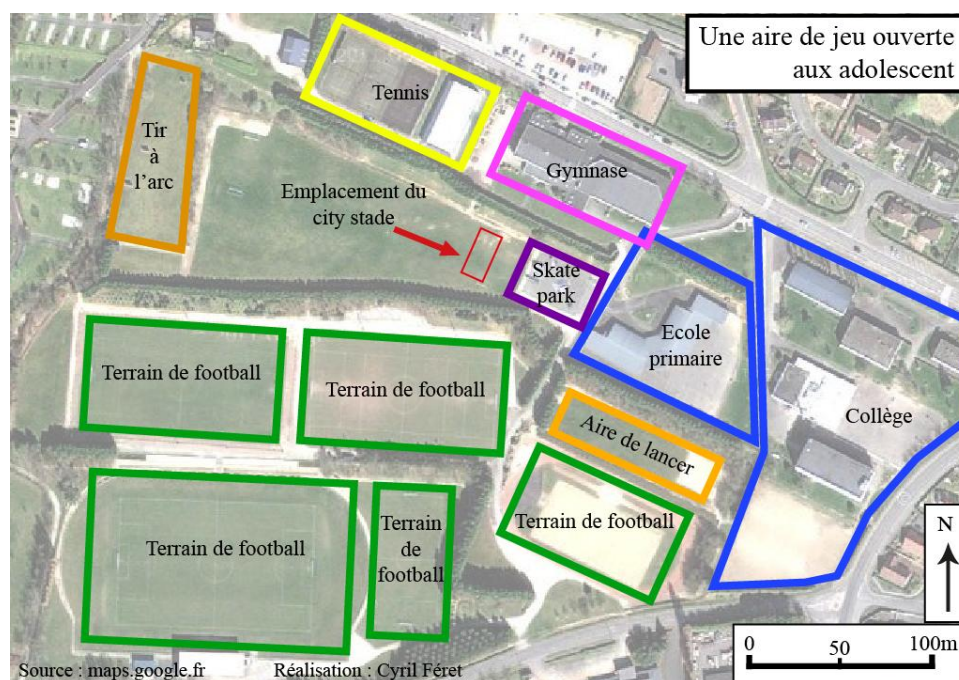


Figure 47 : Un espace libre propice à un aménagement

2. Un petit équipement de proximité

Le city-stade est un terrain stabilisé et entouré d'une clôture en bois d'une hauteur d'environ 1m en moyenne. La taille du terrain est d'environ 25x12m. Il est mis à disposition sur ce city-stade, deux buts de la taille de ceux de handball ainsi que deux panneaux de basket. Cette installation permet donc de pratiquer football, handball et basket en petit nombre c'est-à-dire de 6 à 10 personnes environ. D'ailleurs actuellement, comme on peut le voir sur cette photo, deux

but ont été disposés l'un face à l'autre pour faciliter les activités à groupe réduit. Cette aménagement va donc dans ce sens et permet de pérenniser cette action en lui donnant une plus grande portée et en adressant un message fort aux adolescents domfrontais.



Figure 48 : Le city stade dans la continuité d'équipement de proximité

3. Un lieu consacré au jeunes, un facteur de rencontres

Par la création de ce city stade, des liens entre les jeunes se tisseront sereinement par l'intermédiaire du sport.

Pour ce qui est des dégradations et graffitis, le risque 0 n'existe pas mais ce projet est tourné vers la jeunesse, ce sera donc à eux de se l'approprier de la meilleure manière qui soit. D'ailleurs, positionner ce city stade à proximité du skate park n'est pas une action anodine. Ceci est fait pour leur offrir un lieu de rencontre, de rendez vous, à l'abri des regards. Souvent, les regroupements de jeunes sont mal vus mais, ici, le lieu est à vocation sportive. Ce n'est donc pas comme certaines personnes pourraient l'appeler un squat. D'ailleurs, il est démontré que dans les grandes agglomérations, ce type d'installations forme un lien entre les générations. Les jeunes de 10 à 25 ans se côtoient volontiers. Espérons qu'il en soit de même à Domfront.



Illustration 8 : Un espace convivial pour les adolescents

Source : http://www.edsunloisirs.com/fiche-24_118-modulo-space-1-12x24-metres.htm

Le complexe sportif est classé en zone UL c'est-à-dire une zone urbaine à vocation de loisirs. Ainsi, «les constructions et les extensions des bâtiments à usage collectif liés aux activités scolaire, sportives sont admises». Cela veut dire que l'implantation du city-stade ne pose aucun problème en termes de règlement d'urbanisme. La balle est donc dans le camp des décideurs. Car il faut bien comprendre que dynamiser une ville c'est avant tout avoir une jeunesse en mouvement grâce à des équipements qui leurs sont pleinement consacrés. Ce city-stade fixera définitivement une place aux jeunes dans le complexe sportif et aura également pour effet encore une fois d'amener et de créer du mouvement sur Domfront



Figure 49 : Pérenniser cet espace pleinement consacré aux adolescents

II. Une intégration plus globale de ces lieux dans la politique de la ville

A. L'espace public comme outil de dynamisme

Tous ces aménagements peuvent être réalisés les uns indépendamment des autres afin d'apporter à chaque quartier un nouveau dynamisme. Pourtant, la mise en place de toutes ces propositions aurait pour conséquence d'améliorer la qualité des espaces publics domfrontais, chacun sur le thème du jeu. Pour le moment, la mise en place de quatre espaces dédiés au jeu et à une certaine qualité paysagère est un début. On ne peut pas pour le moment parler d'une trame ludique comme l'on pourrait parler d'une trame verte en termes d'écologie. Toutefois, la diversification et la multiplication de ce genre d'espace public peut forger au fil des années une réputation à Domfront. Une réputation basée sur le thème du jeu. L'objectif d'instaurer une trame ludique permettrait de se démarquer des villes voisines. En effet, les espaces publics sont comme la colonne vertébrale de la commune. Sans eux, la ville ne pourrait fonctionner. Avoir des espaces publics remarquables est donc un atout qu'il faut savoir mettre en valeur. A court terme, cette trame profiterait aux Domfrontais puis à long terme, elle pourrait permettre d'attirer une population de futurs résidents et également quelques touristes en vacances dans les environs. Ceci aurait pour effet d'atténuer la tendance qui tend à une diminution de la population domfrontaise d'années en années. Avec des investissements forts et une politique volontariste, le projet change donc naturellement d'échelle passant de l'échelle du quartier à l'échelle de la ville.

B. Pas de dynamique sans investissements des habitants

Toutefois, dynamiser un quartier, une ville, ce n'est pas seulement travailler sur l'espace public. Il faut aussi que les populations s'investissent. Dans ce sens, les nombreux entretiens ont montré que les habitants des quartiers pavillonnaires de Domfront ont, pour la plupart, un sentiment d'appartenance à leur quartier. Certains y vivent depuis de nombreuses années, d'autres y sont nés. Il serait judicieux de mettre à l'épreuve cette fierté d'appartenir à un ensemble qu'est le quartier pour apporter des animations au sein des quartiers. Ceci est possible par l'intermédiaire du jeu. L'organisation d'olympiades inter-quartiers serait l'occasion de réaliser une compétition amicale entre domfrontais. Celle-ci aurait pour but de fédérer et de créer un mouvement positif au sein des quartiers et apporter un élan d'animations et de camaraderie au sein de la ville. Les habitants de la commune voisine de Saint Mars d'Egrenne se sont d'ailleurs prêtés aux jeux il y a peu de temps. Cette manifestation annuelle est pour la seconde fois un succès. Organisée par le comité de fêtes de la commune, elle a pour mérite de divertir et d'animer le monde rural en son cœur sans déployer d'énormes moyens financiers. Et si l'ensemble des comités des fêtes faisait de même, un concours sportif, de jeu pourrait se mettre en place à l'échelle intercommunale.

Ces manifestations intercommunales font déjà leurs preuves sur le secteur avec, une fois par an, l'élection de la miss du comice ainsi que le défilé du char de chaque commune.

SAINT-MARS-D'EGRENNE - Inter-quartiers Le sud prend sa revanche



Samedi 5 mai la population de la commune de Saint-Mars-d'Egrenne était divisée... mais pour la bonne cause puisqu'il s'agissait de la revanche inter-quartiers opposant les habitants du nord aux habitants du sud. Bénéficiant d'une belle accalmie météorologique, les participants se sont cordialement affrontés autour de huit jeux mêlant habileté, équilibre, rapidité et bonne humeur. Petits et grands, jeunes et moins jeunes ont démontré leur adresse et leur équilibre autour de la pêche à la boule, la mare aux canards, le tir au but, la course à la brouette... Si le quartier du nord était tenant du titre en 2011, les habitants du sud ont donc pris leur revanche cette année. On imagine donc une « belle » des plus sportives en 2013 ! Les bénévoles du comité des fêtes, organisateurs de cette agréable rencontre ont achevé cette journée en proposant un repas barbecue sous chapiteau.



Illustration 9 : Une seconde édition des inter-quartiers réussie

Source : Publicateur libre du 10 mai 2012

Pour Domfront, mettre en lien le jeu et le caractère médiéval de la ville serait l'occasion de mettre en liaison deux atouts de Domfront. On pourrait ainsi créer un événement annuel, l'été, en complément des médiévales qui ont lieu tous les 2 ans. Cet événement serait l'occasion de faire de la ville un grand terrain de jeu. Des activités seraient réparties dans les différents quartiers de la ville. Des animations seraient dispensées par des magasins de jouets au sein de la salle municipale et des jeux d'autrefois seraient mis à disposition dans l'enceinte du château. L'événement aurait donc l'allure d'un festival du jeu. Domfront pourrait devenir l'espace d'une journée, d'un week end, le petit Las Vegas normand. Sans aucun doute que la fréquentation sera au rendez vous si l'on considère que l'été, les gens sont disposés à s'amuser seul ou en famille.

Ce ne sont que des suppositions. Encore faut-il que la dynamique vienne également des pouvoirs locaux. En effet, Domfront a de grands projets en cours comme la réalisation d'une déviation et la restauration actuellement en cours de l'église Saint Julien qui monopolise une grande partie du budget de la ville. Mais la solution proposée dans ce projet est une piste parmi tant d'autres qui pourrait participer à faire revivre la ville de Domfront qui peu à peu est étouffée par les grandes villes voisines. Domfront se doit d'être connu et reconnu grâce à son patrimoine, son attractivité touristique et son dynamisme et non pour être la première ville française à avoir étalée des vitrines virtuelles pour cacher la disparition de ses commerces.



Illustration 10 : Le festival du jeu de Valence a réuni près de 12 000 joueurs

Source : <http://www.s147872821.onlinehome.fr/fetval/>

Conclusion

Le projet de redynamisation des quartiers de Domfront conduit à créer des espaces différents des uns des autres. Le diagnostic mais aussi le contexte difficile et les enjeux des espaces publics de demain ont permis d'orienter toutes ces propositions. Certaines de celles-ci sont standards, d'autres plus originales voire quelques peu utopistes mais toutes vont dans le même sens, la redynamisation de Domfront.

En effet, si le but premier était d'apporter un peu de vie à quelques quartiers de Domfront, le changement d'échelle permet de mettre en relation toutes ces propositions. Ce changement d'échelle permet de proposer, à la ville de Domfront, un axe de développement original mais pas pour autant farfelu. Travailler dans l'axe de développement qu'est celui du jeu permet de répondre en partie aux carences d'attractivité de la ville tout en améliorant la qualité de ses espaces publics.

Domfront, ville rurale de 4000 habitants, a la possibilité, grâce à son potentiel déjà existant en matière de patrimoine et par la mise en place de ce projet, de se différencier des villes voisines. La différenciation est un atout lorsque aujourd'hui les politiques de développement local tendent à la multiplication des axes de développement et donc à l'uniformisation des territoires.

Bibliographie

Ouvrages

HUET, Armel, SAEZ, Guy. –*Le règne des loisirs*- La Tour d'Aigues : Edition de l'Aude Paris, 2002. 235p.

BARRETTE, Pierre, PERRATON, Charles, PAQUETTE, Etienne. –*Dérive de l'espace public à l'ère du divertissement*- Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2007. 241p.

Rapports

DELFORGE, Pascal. *Revalorisation d'un parc de loisirs à Hénin-Beaumont dans le Pas-de-Calais (62)*. 56p.
Projet individuel : ING 1- Université de Tours : EPU-DA, année 2006.

GALLOY, S. *Aménagement d'un terrain de sport et de loisirs (Haute Saône 70)*.
Projet individuel : MAG 1- Université de tours : EPU-DA, année 2005.

Sites Internet

Annuaire-mairie. Consulté en décembre 2011, <http://www.annuaire-mairie.fr/mairie-domfront-60.html>.

Cadastre. Consulté de décembre 2011 à mai 2012, <http://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>.

Créacomposite. Consulté en mai 2012, http://www.creacomposite.fr/structures_jeux_bois_inox.php.

Domfront. Consulté de décembre à mai 2012, <http://www.domfront.com/>

Edsun. Consulté en mai 2012, <http://www.edsunloisirs.com/>.

Festival du jeu. Consulté en mai 2012, <http://www.s147872821.onlinehome.fr/fetval/>.

Google maps. Consulté de décembre 2011 à mai 2012, <http://maps.google.fr/>.

Orne développement. Consulté en décembre 2011, http://www.orne-developpement.com/entreprendre-dans-orne-infrastructures-equipements_10_fr.html

Plasti vert. Consulté en mai 2012, http://www.plastivert.com/produit.php?ref=Ba_StQ&id_rubrique=61&PHPSESSID=8an1kikt34ufep5jgaa0q98bq4.

Transalp. Consulté en mai 2012, <http://www.transalp-jeux.com/site/actulike/jeux-ballon.php4>

Voirie pour tous. Consulté en mai 2012,

<http://www.voiriepour tous.developpement->

[durable.gouv.fr/IMG/pdf/8-](http://www.voiriepour tous.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/8-)

[L_espace_public_approche_juridique_historique_sociale_et_culture_cle1ead69.pdf](http://www.voiriepour tous.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/8-L_espace_public_approche_juridique_historique_sociale_et_culture_cle1ead69.pdf).

Wikipédia. Consulté en décembre 2011,

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Domfront_\(Orne\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Domfront_(Orne)).

Annexes

<i>Annexe 1 : Extrait du PLU de Domfront (zone du château)</i>	60
<i>Annexe 2 : Descriptif de l'aire de jeux</i>	60
<i>Annexe 3 : Implantation au sol de l'aire de jeux</i>	60
<i>Annexe 4 : Extrait du PLU de Domfront (zone de la Cosnière)</i>	60
<i>Annexe 5 : Extrait du PLU de Domfront (zone de la Cosnière)</i>	60
<i>Annexe 6 : Extrait du PLU de Domfront (zone du complexe sportif)</i>	60
<i>Annexe 7 : City-stade proposé par Edsun</i>	60
<i>Annexe 8 : City-stade proposé par Transalp</i>	60

- Dans les secteurs Nc et Nci, les occupations ou utilisations du sol mentionnées par l'arrêté préfectoral instituant les périmètres de protection autour du captage des eaux de la Varenne au lieu-dit « les Tanneries ».

ARTICLE N 2 - OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL SOUMISES A DES CONDITIONS PARTICULIERES

I – En zone N sont admis, sous réserve d'une parfaite intégration dans l'environnement :

- Les ouvrages ou installations nécessaires aux services publics et équipements d'intérêt général qui, par leur nature ou leur destination, ne peuvent ou n'ont pas à être édifiées dans les zones urbaines ;

- En cas de sinistre, la reconstruction sur place d'un bâtiment de même destination ;

- L'extension des activités existantes, à condition que les travaux n'aient pas pour conséquence d'augmenter les risques ou les nuisances qui en découlent, et qu'ils contribuent à améliorer leur insertion dans l'environnement ;

- L'aménagement, l'amélioration ou l'extension limitée à 100 m² de SHON supplémentaire, des habitations existantes ;

- Les bâtiments annexes nécessaires aux propriétés bâties existant dans la zone, sous réserve qu'elles soient implantées à proximité immédiate de l'habitation principale ;

II – En secteur Nh, sont admis, sous réserve de ne pas porter atteinte au fonctionnement et au développement des exploitations agricoles, et sous réserve d'une parfaite intégration dans l'environnement :

- Les installations nécessaires aux équipements d'intérêt général, s'il est constaté que leur implantation dans une autre zone n'est pas possible ;

- L'aménagement, l'amélioration ou l'extension limitée à 100 m² de SHON supplémentaire, des habitations existantes ;

- L'aménagement, l'amélioration, l'extension limitée et le changement de destination des bâtiments traditionnels existants dont l'intérêt architectural et patrimonial justifient la préservation, sous réserve que ces travaux contribuent à la mise en valeur du bâti ancien ;

- Les bâtiments annexes nécessaires aux propriétés bâties existant dans la zone, sous réserve qu'elles soient implantées à proximité immédiate de l'habitation principale ;

- L'aménagement, la transformation et l'extension des établissements industriels, artisanaux, commerciaux ou agricoles existants, soumis ou non à la législation sur les installations classées, à condition que les travaux n'aient pas pour conséquence d'augmenter les risques ou les nuisances qui en découlent, et qu'ils contribuent à améliorer leur insertion dans l'environnement ;

- Les affouillements et exhaussements du sol, à condition qu'ils soient indispensables à l'édification des opérations autorisées et que la topographie l'exige ;

- Les affouillements et exhaussements du sol, dans le cadre de travaux d'intérêt général ou d'utilité publique.

III – En secteur Ni, sous réserve de ne pas exposer les personnes aux risques d'inondations :



STRUCTURE CHATEAU DE LA PRINCESSE 1.20 m

GAMME CHATEAU FORT



Réf : CHPE12t



Ce jeu est accessible à tous les enfants avec ou sans handicap

Enfants de
2 à 10 ans

Longueur 6750 mm x largeur
4000 mm
Hauteur plancher 600-900 et
1200 mm
Hauteur totale 2800 mm

Poteaux Inox diamètre 76.1 mm
Panneaux décor polyéthylène 19 mm
Marches et planchers tout bouleau 21 mm
antidérapant
Rampe d'accès pin traité classe 4
Visserie INOX
Parties métalliques acier galvanisé
Thermolaqué
Toboggan fond inox
Filets cordage armé polypropylène 16 mm
Pieds ancrage acier galvanisé.



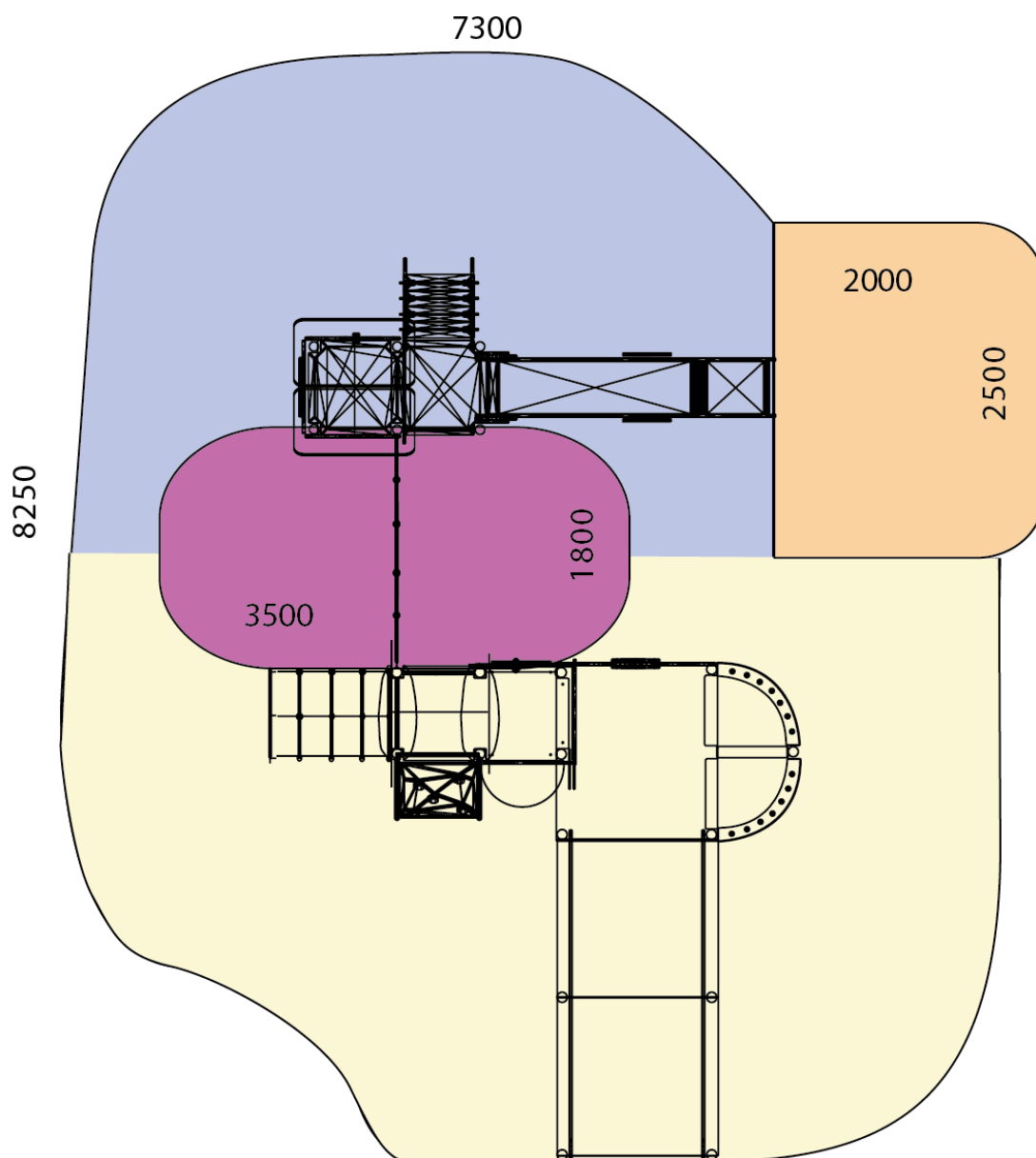
La société CREA COMPOSITE se réserve le droit de modifier les modèles présentés dans ses catalogues, sans préavis, dans le seul but de les améliorer et dégage toute responsabilité de toute erreur typographique qui pourrait être relevée. Ce document n'a pas de valeur contractuelle. Les photos et dessins présentés dans nos catalogues ne sont pas contractuels.

Annexe 2 : Descriptif de l'aire de jeux

Source : http://www.creacomposite.fr/structures_jeux_bois_inox.php



Implantation sol souple et périmètre sécurité structure chpe12t



 Hcl 1.80 m	6.00 m ²
 Hcl 1.20 m	14.50 m ²
 Hcl 1.00 m	5.00 m ²
 Hcl 0.90 m	23.00 m ²

Annexe 3 : Implantation au sol de l'aire de jeux

Source : http://www.creacomposite.fr/structures_jeux_bois_inox.php

CHAPITRE 2**DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE 1AUzac**

Il s'agit d'une zone naturelle non équipée réservée à l'urbanisation future organisée. Elle est destinée à l'habitat.

Elle comprend un sous-secteur 1AUzac-a.

SECTION I : NATURE DE L'OCCUPATION ET DE L'UTILISATION DU SOL**ARTICLE 1AUzac 1 - OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL INTERDITES**

Sont interdites, les occupations et utilisations du sol de toute nature, sauf application de l'article 1AUzac 2 ci-après, et notamment :

- Les constructions de toute nature sous réserve de l'article 1 AUzac 2 paragraphe I et II.
- Sous réserve des dispositions de l'article 1 AUzac 2, paragraphe II, les installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation et les installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration.
- L'ouverture et l'exploitation de carrières.
- Le stationnement de plus de 3 mois de caravanes.
- Les terrains de camping et de caravanage.
- Les dépôts de vieilles ferrailles, de matériaux de démolition, de déchets tels que pneus usés, vieux chiffons, ordures, de véhicules désaffectés, etc....
- Les établissements qui par leur nature, leur destination; leur importance ou leur aspect sont incompatibles avec la salubrité, la tranquillité, la sécurité ou la bonne tenue des quartiers d'habitations.
- Les installations et travaux divers: exhaussements et affouillements du sol, sauf dans les opérations déclarées d'utilité publique ou d'intérêt général.
- Les entrepôts et les dépôts permanents.
- Les dépôts temporaires sur le Domaine Public.
- Les dépôts temporaires sur les parcelles privatives, sauf pendant la durée des travaux.

ARTICLE 1AUzac 2 - OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL SOUMISES A DES CONDITIONS PARTICULIERES

I - Ne sont admises que les occupations et utilisations du sol ci-après :

- L'extension et l'aménagement des constructions existantes.
- Les annexes aux habitations existantes.

- Les constructions à usage d'habitation et leurs annexes, commerces, bureaux, services y compris les éventuels équipements collectifs d'accompagnement (équipements sociaux, culturels, technique...).

- Les installations et travaux divers : aires de stationnement.

- Les ouvrages réalisés par une collectivité, un service public ou leur concessionnaire, dans un but d'intérêt général (transformateurs, w.c., cabines téléphoniques, abris à voyageurs, réseaux divers et ouvrages liés à leur exploitation, etc...);

II - Toutefois les occupations et utilisations du sol suivantes ne sont admises que si elles respectent les conditions ci-après :

- Les lotissements ou ensembles de constructions à usage d'habitation, commerce, bureaux, services y compris les éventuels équipements collectifs d'accompagnement (équipements sociaux, culturels, technique...),

Sous réserve :

- . que les équipements propres à l'opération soient à la charge de l'aménageur.

D'autre part, les équipements d'infrastructures nécessités par l'opération pourront faire l'objet de participation du ou des pétitionnaires.

- . qu'ils respectent le principe d'aménagement tel qu'il est défini par le présent règlement et le schéma de principe d'aménagement.

Chaque parcelle a pour vocation à être bâtie.

- Les installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration dont l'implantation et l'activité sont le complément naturel des zones d'habitation.

- Dans le secteur 1AUzac-a, les constructions ne pourront être autorisées qu'après arrêt ou transfert de l'installation classée liée à l'activité agricole voisine, située à moins de 100 m.

SECTION II : CONDITIONS DE L'OCCUPATION DU SOL

ARTICLE 1AUzac 3 : ACCES ET VOIRIE

Sont inconstructibles les terrains qui ne sont pas desservis par une voie publique ou privée ouverte à la circulation automobile.

Toute construction doit avoir un accès à une voie publique ou privée, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un chemin permettant l'approche et la libre circulation des véhicules privés et publics pour assurer la sécurité des habitants.

Les dimensions, formes et caractéristiques techniques des voies doivent être adaptées aux usages qu'elles supportent ou aux opérations qu'elles doivent desservir.

ARTICLE 1AUzac 4 : DESSERTE PAR LES RESEAUX

Eau potable :

Toute construction à usage d'habitation ou d'activités doit être raccordé au réseau d'eau potable.

Assainissement :

1) Eaux usées :

CHAPITRE 5**REGLEMENT APPLICABLE A LA ZONE UL**

Il s'agit d'une zone sur laquelle sont implantés plusieurs équipements destinés aux activités scolaires, sportives, et celles liées aux loisirs et au tourisme.

Le secteur ULr correspond au périmètre de protection contre les risques de dangers toxiques autour de la tour de réfrigération de la Société Fromagère de Domfront

SECTION I - NATURE DE L'OCCUPATION ET DE L'UTILISATION DU SOL**ARTICLE UL 1 - OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL INTERDITES**

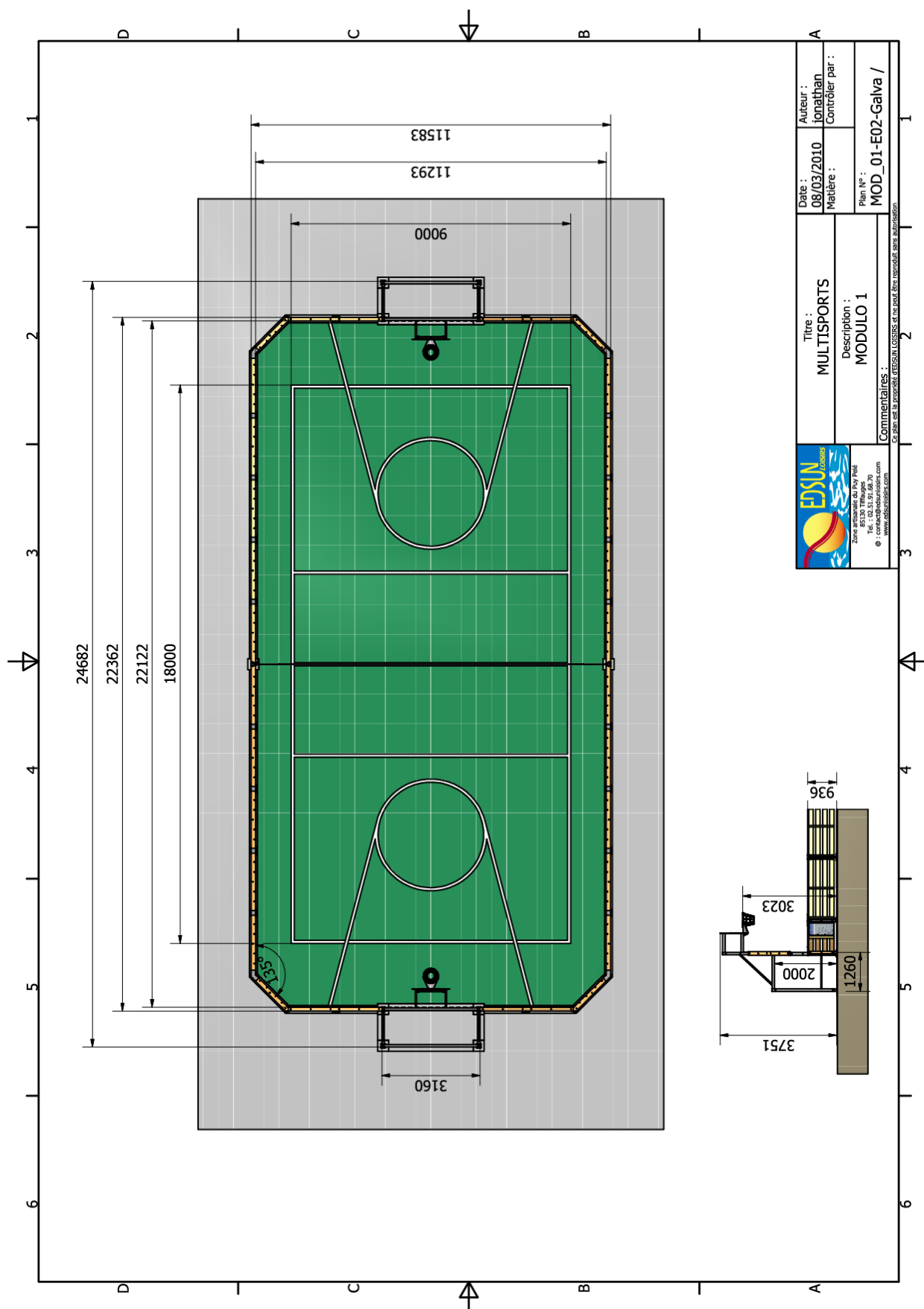
Sont interdites les occupations et utilisations du sol de toute nature, autres que celles liées aux activités scolaires, sportives, et celles liées aux loisirs et au tourisme, notamment :

- La création et l'extension de bâtiments à usage agricole ;
- Les constructions à usage artisanal et industriel ;
- Les installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation ;
- Les installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration à l'exception de celles dont l'implantation et l'activité sont le complément naturel des zones d'habitations ;
- L'ouverture et l'exploitation de toute carrière ;
- Les établissements qui par leur destination, leur nature, leur importance ou leur aspect sont incompatibles avec la salubrité, la tranquillité, la sécurité ou la bonne tenue de la zone ;
- Les affouillements ou exhaussements du sol, définis à l'article R 442-2 du Code de l'Urbanisme, autres que ceux nécessaires à la réalisation de constructions et d'équipements publics ;
- Les dépôts de vieilles ferrailles, de matériaux de démolition, de véhicules désaffectés, de déchets tels que pneus usés, vieux chiffons, ordures ménagères.
- De plus, dans le secteur ULr, toute implantation d'établissements recevant du public des première, deuxième, troisième et quatrième catégories.

ARTICLE UL 2 - OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL SOUMISES A DES CONDITIONS PARTICULIERES

I - Sont admises, les occupations et utilisations suivantes :

- Les constructions et les extensions des bâtiments à usage d'équipement collectif liés aux activités scolaires, sportives, et celles liées aux loisirs et au tourisme;
- Les ouvrages réalisés par une collectivité, un service public ou leur concessionnaire, dans un but d'intérêt général (transformateurs, w.c., cabines téléphoniques, abris à voyageurs, réseaux divers et ouvrages liés à leur exploitation, etc...);



Annexe 7 : City-stade proposé par Edsun

Source : http://www.edsunloisirs.com/fiche-24_118-modulo-space-1-12x24-metres.htm

Berlin

section de poteau :
 √ 100 mm
 entraxe poteau : 2000 mm
 hauteur fronton : 3000 mm
 hauteur barrière latérale : 1100 mm

- 2 panneaux de basket en stratifié compact (HPL)
- fond de cage en filet polyéthylène fil Ø 5 mm maille 50 x 50 mm
- lame de bois 147 x 28 mm
- structure métallique en aluminium thermolaqué.

ref.50800

Quartier de la gare - 38470 L'Albenc
 tél. (+33) 04 76 64 75 18 fax. (+33) 04 76 64 79 79
 info@transalp.fr - www.transalp.fr

transalp
 jeux & équipement sportifs urbains

Annexe 8 : City-stade proposé par Transalp

Source : <http://www.transalp-jeux.com/site/actulike/jeux-ballon.php4>

Table des tableaux :

Tableau 1 : Une population en constante diminution	12
Tableau 2 : Une population vieillissante	13
Tableau 3 : Le couple avec enfant(s), une population cible fortement présente	13
Tableau 4 : Trop peu d'étudiants pour qu'ils puissent dynamiser la ville	15

Les tableaux sont réalisés par Cyril Féret à partir des données INSEE de 2008.

Table des figures :

Figure 1 : Domfront, un carrefour au sein du bocage normand	12
Figure 2 : Des vitrines virtuelles, un symbole d'impuissance ?	14
Figure 3 : Président, une usine primordiale dans le paysage domfrontais	14
Figure 4 : Un fort potentiel touristique	16
Figure 5 : Une urbanisation étagée à cause d'un relief très marqué	16
Figure 6 : Quatre terrains répartis sur l'ensemble de la commune	18
Figure 7 : Vue d'ensemble des installations devenues minimalistes	20
Figure 9 : Le château, éloigné des écoles mais proche du centre ancien	21
Figure 8 : Dans l'ordre, la pyramide, le toboggan et la balançoire du château	21
Figure 10 : Les jeux sur la gauche, à côté de l'espace où se déroule les Médiévales	22
Figure 11 : Le parc du château	22
Figure 12 : Les ruines du donjon vues de l'aire de jeux	22
Figure 13 : Le quartier de la Cosnière refermé sur lui même	23
Figure 14 : Un terrain atypique de 20m sur 220m	24
Figure 15 : Un manque d'entretien qui empêche l'utilisation du lieu par les jeunes	24
Figure 16 : L'impasse goudronnée prise pour terrain de jeu	24
Figure 17 : Un quartier calme et sécurisant...	25
Figure 18 : ... avec des cheminements piétons transversaux	25
Figure 19 : Un positionnement intéressant au sein de la ville	26
Figure 20 : Deux points d'accès : l'un est là où se trouve le photographe, l'autre fait l'objet de la photographie	26
Figure 21 : L'entrée nord sécurisée par une impasse	27
Figure 22 : Un lieu de passage qui manque de visibilité de l'extérieur	27
Figure 23 : L'entrée sud à distance raisonnable de la route	27
Figure 24 : Une grande superficie proche du centre-ville	28
Figure 25 : Une qualité paysagère à sauvegarder	29
Figure 26 : Un quartier en périphérie du tissu urbain	30
Figure 27 : La Source, un quartier qui offre de la mixité	30
Figure 28 : Un quartier en construction et un espace public qui reste à déterminer	31
Figure 29 : De nombreuses parcelles restent à bâtir	32
Figure 30 : Une proximité intéressante entre la Source et le complexe sportif	32
Figure 31 : Un manque d'espace de proximité ouvert à tous	33
Figure 32 : Créer un secteur dirigé vers les adolescents ?	33
Figure 33 : Des situations et des fonctionnements différents selon les sites	34
Figure 35 : Une bonne intégration dans la parcelle	37
Figure 34 : Une petite parcelle au coeur de l'enceinte du château	37
Figure 36 : Une espace public laissé à l'abandon au plein cœur du quartier	39
Figure 37 : Maintenir l'espace utilisé par les enfants	39
Figure 38 : Une première partie sécurisée et dédiée aux enfants et adolescents	40
Figure 39 : L'extrémité du terrain à sécuriser	40
Figure 40 : Un terrain assez grand et plat pour accueillir un boudodrome	41
Figure 41 : Une attention particulière aux adultes	41
Figure 42 : Des aménagements où chacun peut y trouver son compte	44
Figure 43 : La fonction de passage sera conservée	45
Figure 45 : Une bonne accessibilité qu'il faut mettre à profit	46
Figure 44 : La qualité paysagère au premier plan, l'aspect ludique au second	46
Figure 46 : Le label ville fleurie, un gage de fréquentation	47

Figure 47 : Un espace libre propice à un aménagement	48
Figure 48 : Le city stade dans la continuité d'équipement de proximité	49
Figure 49 : Pérenniser cet espace pleinement consacré aux adolescents	50

Les figures sont réalisées par Cyril Féret.

Table des illustrations :

Illustration 1 : Une première installation massive	36
Illustration 2 : Une deuxième installation plus moderne et aérée	36
Illustration 3 : Des barrières plus modernes pour remplacer un grillage peu esthétique	38
Illustration 4 : De simples barrières suffisent	40
Illustration 5 : Une course d'agilité ou un duel au puissance 4 ?	42
Illustration 6 : Un bowling en famille à l'extérieur	42
Illustration 7 : Un local de rangement géré par les habitants eux même	43
Illustration 8 : Un espace convivial pour les adolescents	49
Illustration 9 : Une seconde édition des inter-quartiers réussie	52
Illustration 10 : Le festival du jeu de Valence a réuni près de 12 000 joueurs	53

Les illustrations sont issues de sources mentionnées dans le dossier.

Table des matières

Avertissements	4
Remerciements	5
Sommaire	6
Introduction	9

Première partie : Le contexte

I. Présentation de la ville de Domfront	12
A. En bref	12
B. Sa population	13
C. Son économie	14
D. Son atout	15
II. Les enjeux des espaces publics de demain	17
A. Concurrencer les nouvelles technologies	17
B. Un outil de différenciation	17
III. Une demande qui se fait sentir et des terrains disponibles	18

Deuxième partie : Le diagnostic ciblé

I. Méthode de travail	20
II. L'enceinte du château	20
A. Une situation défavorable	21
B. Un cadre idéal	22

III. La Cosnière	23
A. Un quartier excentré	23
B. Un lieu propice à la vie de quartier	24
IV. La Longuerais nord	26
A. Une bonne accessibilité	26
B. Un terrain sans attractivité	29
V. La Source	30
A. Le complexe sportif à proximité	30
B. Une identité à construire	31
VI. Bilan	34

Troisième partie : Les propositions d'aménagement

I. Une intégration par quartier	36
A. L'enceinte du château	36
1. Renforcer la symbolique	36
2. Allier modernité et sécurité	37
3. Etre en conformité avec les exigences du site historique	38
B. Le quartier de la Cosnière	39
1. Un espace pour les enfants	39
2. Un espace pour les adultes	41
3. Un espace intergénérationnel	42
C. La Longuerais nord	45
1. L'aspect ludique au second plan	45
2. Un investissement sur l'avenir	47
D. Le complexe sportif	48
1. Un manque d'équipements à accès libre	48
2. Un petit équipement de proximité	48
3. Un lieu consacré au jeunes, un facteur de rencontres	49
II. Une intégration plus globale de ces lieux dans la politique de la ville	51
A. L'espace public comme outil de dynamisme	51
B. Pas de dynamique sans investissements des habitants	51
Conclusion	54
Bibliographie	56
Annexes	59

« Création d'espaces ludiques au sein de quartiers de Domfront »

« L'espace public comme outil de redynamisation »

Résumé :

Domfront est une ville de 3900 habitants. Située dans l'Orne, en Normandie, cette ville est en quelques sortes le reflet du monde rural normand. En effet, Domfront survit grâce à ces grandes surfaces et à ses services communaux qui lui offrent une certaine attractivité à l'échelle intercommunale. Mais l'influence de Flers, ville de 15 000 habitants, fait souffrir les commerces domfrontais. La ville perd peu à peu en dynamisme et les quartiers pavillonnaires avec peu de vie en sont le reflet.

Ce projet consiste donc, par l'intermédiaire d'aménagements d'espaces ludiques au sein de ces quartiers, à redynamiser la ville.

Ce dossier s'oriente selon trois parties. La première est consacrée à la description du territoire de la commune de Domfront ainsi qu'à l'identification des enjeux des espaces publics de demain. La seconde établit un diagnostic en deux temps sur chacun des sites alloués à ce projet. Le premier temps consiste à effectuer un diagnostic à partir de la cartographie. Le second temps du diagnostic est une approche sensible, en liaison avec les usagers. La troisième partie du dossier fait l'objet de propositions d'aménagement à l'échelle des quartiers. Malgré tout, ces propositions peuvent avoir un impact à l'échelle de la commune. En effet, axer son développement sur la promotion d'espaces ludiques originaux est un levier qui peut permettre de se différencier des communes voisines et ainsi accroître son attractivité.

Mots-clés :

Espace public – Vie de quartier – Originalité – Identité – Redynamisation
Normandie – Orne – Domfront